

BONNEVAL — CELLIERS — DOUCY — FEISSONS-SUR-ISÈRE — NAVES
NOTRE-DAME DE BRIANÇON — PETIT CŒUR — PUSSY

LA LÉCHÈRE

Bulletin municipal

SITE INTERNET :
WWW.LA-LECHERE.FR
FACEBOOK :
COMMUNE DE LA LÉCHÈRE



82 RUE DES JEUX OLYMPIQUES
73260 LA LÉCHÈRE
TÉLÉPHONE : 04 79 22 52 44
HORAIRES : 9H - 12H // 13H30-17H



www.thermes-la-lechere.fr



UN SÉJOUR DE BIEN-ÊTRE AU PIED DES MONTAGNES



Le Spa : 04 79 22 44 16
spa@lalecherelesbains.com

Les Thermes : 04 79 22 60 30
thermes@lalecherelesbains.com

Les Hébergements : 04 79 22 61 61
radiana@lalecherelesbains.com

Les Restaurants :
l'Ô à la bouche : 04 79 22 44 08
Les Lauzières : 06 07 16 49 31

309 Chemin des Marronniers 73260 LA LECHERE
Tél. : 04 79 22 61 61



Dominique COLLIARD
Maire de LA LECHERE

LE MOT DU MAIRE

Le mot du maire	1
Travaux structurants de notre commune	3
Vie municipale	6
Vie des services	8
Les services techniques	10
Urbanisme et développement durable	12
Vie scolaire	20
Le budget communal	22
Numéros utiles	23
Bonneval	24
Celliers	26
Doucy	27
Feissons-sur-Isère	30
Naves	32
État civil	33
Notre-Dame de Briançon	34
Petit-Cœur	36
Pussy	39
Commission vie culturelle et patrimoine	41
Sécurité	42
Tribune	44



Nous tenons à remercier toute personne ayant contribué, par l'apport de documents, de photographies, à la préparation de cette nouvelle édition, que nous avons voulue plus illustrée et dynamique. Remerciements aux commerçants, aux artisans, aux chefs d'entreprises pour leur participation au financement du bulletin de La Commune de La Léchère.

L'équipe municipale

Directeur de la publication :
Dominique Colliard

Photos couverture :
Photo de Marek Piwnicki (Unsplash)

Réalisation :
Le service communication de la Mairie
04 79 22 52 44

Régie publicitaire : Infocom Édition
ZI Les Paluds — Pôle Performance
510 avenue de Jouques — 13400 AUBAGNE
Tél. : 04 65 28 01 20
Site web : www.infocom-edition.fr
E-mail : contact@infocom-edition.fr

Impression :
Imprimerie spéciale de la société
Infocom Édition

Dépôt légal : 2023



Chers toutes et tous,

Cette année 2023 aura été singulière à bien des égards avec son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles. Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de Beatrice Billat qui s'occupait des enfants à la cantine et garderie de l'école de PUSSEY. J'ai une pensée émue pour elle et sa famille.

En novembre, nous avons subi les crues de l'Isère et du ruisseau de la Fougère qui ont fortement endommagé les rues et les habitations de Notre Dame de Briançon. La commune apporte tout son soutien aux habitants touchés par ces événements.

J'ai également une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés, qui sont en souffrance ou qui luttent contre la maladie.

À l'heure où la plupart des équipes municipales dressent un bilan à mi-mandat, vous trouverez dans cet édit les réalisations mais aussi les projets que nous souhaitons mener à bien sur ce court mandat.

Après la mise en place d'une nouvelle organisation en 2022 et le lancement des différentes études, cette année a vu se concrétiser la revitalisation de la rue commerçante de la station thermale. L'ouverture de 2 commerces complémentaires, le restaurant des Lauzières début juillet et celui de La Cigogne savoyarde début août, permettent aujourd'hui aux curistes et aux habitants permanents de pouvoir marquer une pause simple et conviviale. Nous sommes très heureux de pouvoir apporter ces services qui contribueront à conserver l'attractivité de la station thermale.

Le volet travaux a également été important avec la réalisation de la réhabilitation et de la sécurisation des réseaux secs et humides sur la rue des Acacias à Notre Dame de Briançon qui devraient se terminer fin 2023 - début 2024 et le lancement de la première tranche sur le chef-lieu de Doucy. Ces travaux importants sont réalisés conjointement avec la communauté de communes des vallées d'Aigueblanche.

Nous avons également souhaité lancer la rénovation de l'éclairage public. Les travaux de renouvellement des 49 armoires et de 900 points lumineux ont débuté en fin d'année 2023.

Nous souhaitons enfin lancer un programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Pour mener à bien ces travaux et projets, je sais pouvoir compter sur l'engagement et le dévouement des agents communaux que je remercie vivement pour tout le travail réalisé cette année. Il est primordial que l'ensemble des élus, particulièrement les maires délégués, soient animés d'une volonté commune d'aménager et d'entretenir l'ensemble du territoire.

La gouvernance mise en place l'année dernière permet à chacun de s'exprimer avant de choisir ensemble les priorités.

Notre commune est riche d'activités ; je souhaite, nous souhaitons toutes les préserver. L'agriculture, l'industrie, le thermalisme et le tourisme sont au cœur de nos préoccupations et de nos actions.

Nous sommes toujours en cours d'élaboration de notre PLU. Notre volonté est de conserver l'attractivité de toutes les communes déléguées. Ce travail rendu difficile par des contraintes fixées par l'État nous mobilise fortement. Les échanges avec les différents acteurs sont nombreux mais permettent d'affirmer notre volonté pour la commune.

Malgré un contexte international et national difficiles, où le consensus est de plus en plus difficile à trouver, où les clivages sont de plus en plus prégnants, ma volonté est de rassembler, d'écouter et de laisser la parole s'exprimer avant toute prise de décision.

Enfin, je souhaite souligner le travail essentiel des associations et bénévoles qui œuvrent sur le territoire et montrent l'exemple du vivre ensemble.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Bonne lecture

Dominique Colliard



PAUL CHABERT

Maçonnerie - Rénovation

contact@paulchabert.com • 04 79 22 96 76

551 Rue du Plan du Truy - BP 45
73260 GRAND AIGUEBLANCHE



PRENEZ DE LA HAUTEUR

Découvrez notre BEAUFORT & nos produits régionaux



**Visite gratuite de la fabrication du Beaufort et
des caves d'affinage**

📍 20 Av. des XVI^{ème} Jeux Olympiques 73600 Moûtiers

📞 Sur réservation au : 04 79 24 03 65

Nos boutiques :

Moûtiers, Bozel, Chambéry, Aix-les-bains, Albertville, Ugine

En saison : Val thorens, Courchevel 1650, Le praz, Pralognan, Champagny
en Vanoise, Ménuires Bruyères, Ménuires Croisette, Méribel Mussillon,
Méribel centre, Valmorel

Nos réseaux sociaux

Facebook

Coopérative laitière de Moûtiers



Instagram



@coopérative_laitiere_moutiers

beaufortdesmontagnes.com

VENTE EN LIGNE

TRAVAUX STRUCTURANTS DE NOTRE COMMUNE

LA LÉCHÈRE MODERNISE SON RESEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune de La Léchère a décidé de lancer un vaste chantier sur l'éclairage public afin de réduire sa consommation électrique avec le second objectif d'être plus vertueuse sur son empreinte écologique et sur la préservation de la ressource.

Un diagnostic des installations a permis de recenser le patrimoine d'éclairage de la commune de La Léchère dont les chiffres clés sont :

- 43 armoires d'éclairage
- Plus de 1000 points lumineux
- Puissance moyenne de 114 watts par luminaire

Ce diagnostic en main, la commune a fait le choix de redéfinir un éclairage plus juste et plus sobre, permettant d'allier éclairage qualitatif et minimisation des consommations énergétiques. Parallèlement, cette amélioration de la performance globale permettra de limiter la pollution lumineuse et les perturbations générées sur la biodiversité et l'observation astronomique.

Pour atteindre ces objectifs, les luminaires vétustes, énergivores et inefficaces seront renouvelés. Ces travaux seront également l'occasion de remettre en conformité électrique les luminaires et armoires électriques.

Les axes du projet en faveur de la transition écologique sont :

- L'optimisation photométrique des luminaires
- La maîtrise des durées d'allumage et l'ajustement des modalités de fonctionnement des luminaires avec abaissement éventuel pour adapter l'éclairage aux besoins
- La conservation des supports existants
- La sélection de luminaires incluant l'aspect développement durable (impact environnemental et emplois)



Le programme prévisionnel de modernisation prévoit :

- Le renouvellement de 700 points lumineux
- La remise en sécurité et en conformité de 37 armoires alimentant ces ouvrages
- Le déploiement d'horloges astronomiques avec antenne de synchronisation pour renouveler les systèmes de pilotage existants et maîtriser les durées d'allumage.

Grâce à ce programme, l'objectif est d'atteindre des gains énergétiques d'environ 70% à terme.

Compte tenu de l'investissement total, de l'ordre de 525.000 € hors taxes, les travaux seront réalisés en 3 tranches de 2023 à 2025.

En 2023, ce sont les études et les travaux suivants qui ont été mis en œuvre :

- Déploiement d'horloges astronomiques sur l'ensemble de la commune
- Renouvellement de 200 luminaires
- Remise en conformité d'armoires

MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX DANS LA RUE DES ACACIAS A NOTRE-DAME DE BRIANÇON

Les travaux de mise en souterrain des réseaux dans la rue des Acacias de Notre-Dame de Briançon ont débuté au printemps pour s'achever en juillet 2023.

Il restera la dépose des lignes aériennes et de certains poteaux support ainsi que la mise en place des enrobés définitifs, dès que le terrain sera stabilisé.



Ces travaux concernent l'enfouissement des réseaux secs, la réfection du collecteur d'eaux usées et le réseau d'eau potable. Ils ont été coordonnés entre la commune de La Léchère, la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche et le Syndicat Départemental d'Electricité de Savoie (SDES).

Le coût de ces travaux s'élève à 330.000€ dont 190.000€ financés par la commune de La Léchère, 70.000€ par la CCVA et 70.000€ par le SDES.

Ces travaux ont permis de sécuriser le réseau ENEDIS pour pallier aux nombreuses coupures de courant dues à un réseau vétuste. Ils permettront également d'embellir et sécuriser une des rues les plus fréquentées de Notre-Dame de Briançon.



TRAVAUX SUR LES RESEAUX DE DOUCY

Les travaux de mise en séparatif des eaux usées, de renouvellement de l'adduction d'eau potable et d'enfouissement des réseaux secs ont débuté sur Doucy.

Ces travaux font l'objet d'une convention entre la Commune de La Léchère (compétences eaux pluviales, défense incendie et voirie), la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche (compétences réseau eau potable et assainissement) et le SDES (compétence réseaux secs), car c'est l'ensemble des réseaux secs et humides qui est concerné.

Les travaux, d'un coût global estimé à 1.940.000€ hors taxes, ont débuté en 2023 et seront réalisés en plusieurs tranches.

La part de la commune de La Léchère s'élève à 320.000€ hors taxes.

En raison des contraintes budgétaires, ces travaux seront réalisés en quatre tranches annuelles.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE A NAVES

Afin de répondre aux enjeux de compétitivité et d'aménagement du territoire, le département de la Savoie a confié à Savoie connectée **le déploiement du très haut débit en Savoie** hors zones urbaines. Le déploiement de la fibre optique a été réalisé sur les communes déléguées de Bonneval, Feissons sur Isère, Notre-Dame de Briançon, Petit Cœur et Pussy. Sur la commune déléguée de Naves, les travaux ont débuté en juillet 2023.

La mise en souterrain de cette fibre a nécessité la réalisation de tranchées d'une longueur de 6 km sur la voirie départementale pour réaliser le réseau principal. Pour le réseau secondaire, la fibre sera déployée en aérien dans les villages, au départ des armoires de répartition.

Ainsi, les Naverains bénéficieront d'une connexion améliorée.

Les travaux ont également commencé pour la commune de Doucy et doivent se poursuivre sur Celliers.

TRAVAUX STRUCTURANTS DE NOTRE COMMUNE

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU TAPIS DE LA ROUTE DE NAVES

Les échanges réguliers avec les élus du Département ont permis la réfection de la route d'accès à Naves. En 2022, la reprise des enrobés a concerné la portion de Grand Naves à l'église de Fontaine. En 2023, les travaux ont été poursuivis jusqu'à la sortie aval de Molençon.

L'investissement total est de l'ordre de 400 000 €, entièrement pris en charge par le Département.



TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE A PETIT CŒUR

Les travaux de réfection du mur de soutènement de la route d'accès à Naves en sortie du village de Petit Cœur ont été réalisés par le Département à l'automne 2023.

Le montant des travaux est de 360.000 €.



En conclusion, les projets et investissements sont nombreux sur la commune de La Léchère, malgré une baisse importante des dotations de l'état.

Les projets impliquent souvent plusieurs partenaires et investisseurs avec lesquels la commune entretient des rapports fructueux et constructifs. C'est pour cette raison que nous tenons, à l'occasion de ce bulletin, à remercier tous ces partenaires que sont la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche, le Département, le Syndicat Départemental d'Electricité de la Savoie, la Région Auvergne Rhône Alpes, l'Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise,... ainsi que l'ensemble des habitants et touristes de la commune impactés par la réalisation de ces travaux.

C'est aussi l'occasion de remercier les services municipaux pour le travail réalisé dans le suivi de ces chantiers.

REVITALISATION DE LA STATION THERMALE : OUVERTURE DE DEUX NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Dès son élection en février 2022, la nouvelle équipe municipale s'est fixée comme objectif la revitalisation de la rue commerçante de la station thermale.

Cette rue était animée grâce à la présence de nombreux commerces, qui ont petit à petit baissé leur rideau, sans repreneur. Les habitants permanents et les curistes ont, par le biais des socio-professionnels et des élus, alerté sur l'absence de services, limitant ainsi l'attractivité de la station thermale.

Aussi, la commune a fait le choix de racheter deux locaux commerciaux vacants « Les Lauzières » et « le Bleu Thé » et de réaliser les travaux nécessaires à leur remise en exploitation.

Le montant total d'investissement est de 555.000 €. Le projet a pu aboutir grâce aux subventions de l'Etat (35.000 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et 165.000 € au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) soit une prise en charge de 35 % du coût total de l'opération.

Les appels à candidature pour la reprise des deux établissements ont conduit à l'ouverture, durant l'été 2023, du restaurant traditionnel « Les Lauzières » et du bar/restauration rapide « La Cigogne Savoyarde ».

L'inauguration de ces deux établissements a été organisée le 30 septembre 2023, en présence du Sous-Préfet d'Albertville, du Député Vincent Rolland et d'élus locaux.

Désormais, curistes et habitants de la vallée peuvent trouver sur le territoire des établissements proposant une offre complémentaire, où venir se restaurer et prendre une pause dans un cadre agréable, sous la bienveillance des exploitants.

En fin de saison thermale, les premiers retours sont extrêmement positifs, à la fois de la part des clients et pour les exploitants.

L'ouverture de ces deux commerces et le lancement d'une nouvelle dynamique sur la rue commerçante démontrent que la station thermale est un enjeu majeur pour les élus de la commune de La Léchère.

VIE MUNICIPALE

À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Lors des rencontres entre la Mairie et les habitants de chacune des communes déléguées, une multitude de sujets cruciaux ont été abordés, témoignant de l'engagement commun pour le bien-être et le développement de La Léchère. Ces réunions publiques ont offert une plateforme où les voix des résidents ont été entendues, renforçant ainsi les liens entre la communauté et les autorités locales. Parmi les points essentiels qui ont été soulevés lors de ces échanges fructueux, la question de la **vitesse dans les hameaux** a pris une place centrale. Les citoyens ont exprimé leurs préoccupations quant à la sécurité des routes locales, et des discussions animées ont eu lieu pour identifier des solutions visant à apaiser la circulation tout en maintenant un équilibre avec la mobilité des habitants.

La **défense incendie**, les **transports**, la **fibres optique** ont fait l'objet de débats. Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** a été un sujet de réflexion approfondie, les participants explorant les différentes perspectives pour façonner l'aménagement futur de la commune tout en préservant son caractère unique et son patrimoine. Dans ce cadre, la **revitalisation de la station thermale** a suscité l'intérêt autour de ce pôle d'attraction touristique et de bien-être. Enfin, la fin des **forfaits de ski** «locaux» a été discutée.



Ces réunions entre la Mairie et les habitants ont véritablement démontré la force de la collaboration communautaire et ont jeté les bases d'une démarche participative et inclusive pour façonner l'avenir de notre commune. Les échanges passionnés, les idées novatrices et l'engagement collectif ont nourri une vision prometteuse pour notre communauté, où chaque voix compte et contribue à un avenir plus dynamique et épanouissant.

RAPPEL

Dénomination des voies

Il est rappelé que la dénomination et numérotation des voies sont devenues obligatoires. Elles facilitent l'accès au soins et services à domicile (médecins, pompiers,...), la livraison, l'accès aux services postaux et aussi être éligible à un abonnement fibre.

Nous invitons donc les propriétaires qui n'ont pas retiré leur numéro de rue à ce jour, à se présenter rapidement en mairie déléguée, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.



RÉUNION COACH RÉNOV'

L'action caméra thermique initiée en février par la commune de La Léchère en partenariat avec « Coach Renov » et l'APTV s'est terminée le 13 mars à 17h30 avec une réunion publique de restitution des résultats.

Plus de 30 inscrits sur le territoire (8 avec un bilan intérieur/extérieur ; 28 avec des clichés des façades) signent le succès de la démarche et soulignent l'intérêt de nos concitoyens pour les questions de rénovation thermique des bâtiments.

Sur le principe que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas, l'intervenante a précisé au cours d'une heure d'intervention les modalités d'une rénovation thermique réussie. Dans ce cadre, l'action caméra thermique permet de poser le constat et d'identifier les défauts de l'enveloppe en prenant les températures de surface.

Le public, studieux, aura apprécié la qualité de l'intervention qui, de nombreuses photos prises lors des interventions à l'appui, a donné les clés de l'interprétation et de l'analyse. Suite à la présentation chacun est reparti avec les images prises de son domicile.

Pour aller plus loin et rencontrer les experts en rénovation thermique il existe plusieurs solutions.



Info +

Tout d'abord, un guichet téléphonique est à votre disposition pour exposer vos projets : 04 56 11 99 00 ainsi qu'une adresse mail : info@faire73.fr

Puis, des rendez-vous sont possibles lors des permanences de l'ASDER à Moutiers (même numéro pour les rendez-vous)

Enfin, et si le projet est d'ampleur, des accompagnements personnalisés sont possibles avec le soutien de CoachRenov (Ingénierie financière, support technique, etc.)

RÉUNION TRAVAUX RUE DES ACACIAS



Le mercredi 22 février 2023 s'est tenue une réunion publique à l'attention des riverains de la rue des Acacias à Notre-Dame de Briançon, pour présenter le projet d'enfouissement des réseaux secs et la réfection d'un collecteur d'eaux usées (voir article p. 4).

A l'initiative de la commune de La Léchère et de la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche, en présence du maître d'œuvre, le bureau d'études Sinat, du représentant du Syndicat Départemental d'Electricité de Savoie et des entreprises, cette rencontre avait pour but de présenter les travaux, le calendrier d'intervention et le plan de circulation pendant le chantier.

Aurore BRUNOD, Maire déléguée de Notre-Dame de Briançon a rappelé la volonté du territoire d'être plus vertueux en matière d'impact écologique.

En cette période de baisses des dotations de l'Etat, Dominique COLLIARD, Maire de La Léchère, a rappelé la nécessité de faire des choix dans les investissements et a souligné la priorité portée au projet de modernisation du réseau d'éclairage public dans lequel s'inscrit pleinement le projet de la Rue des Acacias.

Thierry BRUNIER, vice-président de la CCVA en charge de l'Eau et de l'Assainissement, a rappelé que l'assainissement était de la compétence de la CCVA et qu'à ce titre, celle-ci s'est associée au projet.

Le coût est de l'ordre de 350.000€ dont 190.000€ financés par la commune de la Léchère, 70.000€ par la CCVA et 70.000€ par le SDES.

VIE DES SERVICES

AYMERIC DALIGAULT EST LE NOUVEAU COORDINATEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE DE LA LÉCHÈRE

Après 5 années passées en qualité de responsable technique des tremplins olympiques de Courchevel, Aymeric DALIGAULT a rejoint la commune de la Léchère le 17 juillet 2023, pour occuper le poste de coordinateur des services techniques.

Ce poste représente pour lui une belle opportunité.

Conscient de la variété et de l'étendue du territoire de la Léchère avec 8 communes aux contraintes spécifiques, son rôle consiste autant à venir en appui des équipes techniques sur le terrain qu'au suivi de projets et aide à la décision des élus, dans le respect de la législation.

Dans un contexte de transition écologique et de durabilité, la question de la performance énergétique des bâtiments communaux, nombreux à la Léchère, est au cœur de ses préoccupations.

Pour 2024, son objectif est d'assurer la gestion courante des chantiers et des achats et tout en anticipant au maximum les projets à venir.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



DEPARTS EN RETRAITE A LA MAIRIE DE LA LECHERE

Muriel NOCTURE

Après près de 10 ans passés au sein des services de la commune de La Léchère, Muriel a fait valoir ses droits à la retraite le 1er mars 2023. Elle a terminé sa carrière sur la commune déléguée de Nâves, où elle assurait l'entretien des différents bâtiments communaux (Mairie annexe, salle polyvalente de Grand Nâves, locaux de la Maison de la Montagne, toilettes publiques). Elle est remplacée par Sabine RUFFIER. Elle était secondée par Pascale BILLAT, qui assurait ses remplacements et a également pris sa retraite.



Armand PETELLAT

Armand est entré à la commune de la Léchère en 1995, occupant plusieurs postes :

- Agent d'exploitation du téléski de Celliers
- Agent technique polyvalent en saison d'été
- Opérateur puis vigie PIDA sur Celliers

Sa dernière saison aux services techniques de la commune s'est achevée le 30 août 2023.



Le conseil municipal les remercie pour les années passées au service de la commune et de ses habitants, et s'associe à leurs collègues de la Léchère pour leur souhaiter une belle et agréable retraite.

ARRIVEES 2023

01/01	FORRE Valérie (Comptabilité)
22/02	RUFFIER Sabine (Naves, - périscolaire/entretien)
01/05	PONDRIEL Evelyne (Périscolaire/entretien)
15/07	DALIGAULT Aymeric (Services techniques)
01/08	LE SAUX Yohann (Services techniques)
01/08	HOUARD Gildas (Services techniques)
01/09	SOUBEYRAND Coline (Ecole de Bonneval)

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

NATHALIE CHARLES

SERVICE À LA POPULATION

CLAUDIE MENGOLI

Responsable Service à la population

KARIN VALLIER-MOILLON

Comptabilité

CAROLE RUFFIER

Ressources humaines / Mairie annexe

ALGIA CHAOU

Service à la population

MURIEL ROUSSELOT

Mairies annexes

KARINE BUFI

France services

AMANDINE RUFFIER

Service à la population / vie scolaire

SYLVIE BILLAT

Ressources humaines
/ Administration générale

MAXIME FREZAT

France services / Communication

VALÉRIE FORRÉ

Comptabilité

NATHALIE NIERICHLO

Agence postale communale

SERVICES TECHNIQUES

AYMERIC DALIGAULT

Coordinateur des services
techniques

PHILIPPE PRUD'HOMME

Responsable
du centre technique

KEVIN RICHEL

Adjoint technique
Doucy

PASCAL DEZANNEAU

Adjoint technique
Pussy

ÉRIC DESTREMONT

Technicien VRD

STÉPHANE VICHOS

Adjoint technique
Bâtiments

YOHANN LE SAUX

Adjoint technique
Feissons s. Isère

MYRIAM PERRET

Adjoint technique
Fleurissement

LAETITIA VERCIN

Technicienne Urbanisme
/ Foncier
/ Commande publique

ÉTIENNE FREZAT

Adjoint technique
Bonneval

MAXIME BUFFARD

Adjoint technique
Naves

GILDAS HOUARD

Adjoint technique
Petit Coeur

NATHALIE NIERICHLO

Assistante du service
technique

MORGAN RICHEL

Adjoint technique
Celliers

JÉRÔME BERNARD

Adjoint technique
N. D. de Briançon

SCOLAIRE - ENTRETIEN

COLINE SOUBEYRAND

Ecole
Bonneval

VALÉRIE POINTET

Périsco/Ménage
Bonneval

ANNE-LYSE BAZIN

Ecole
Doucy

MAGALI MARCON

Périsco/Ménage
Petit-Coeur

MANON ROIGNAU

Périsco/Ménage
Doucy

LAURENCE TROLLET

ATSEM
Feissons s./ Isère

SYLVIE MACE

Cantine/Ménage
Feissons s./ Isère

RACHEL

DULAC-VILLEMEN
Entretien
Celliers

PASCALE GIROD

ATSEM
N. D. de Briançon

SYLVIE SIMON

Périsco/Ménage
N. D. de Briançon

ISABELLE ROCHAIX

ATSEM
Petit-Coeur

RENFORTS

NINA BOLLARD
MINA BEN ARI
ISABELLE LESUEUR
ANNE BOISSON
GLORIA JUGAND
EWELINA ZADLO

MYRIAM GYPPAZ

Périsco/Ménage
Petit-Coeur

CARINE WILLEMIN

ATSEM
Pussy

CATHERINE MARQUIER

Entretien
La Léchère (Mairie)

EVELYNE PONDRUEL

Entretien / Périscolaire
NDB / Petit Coeur

SABINE RUFFIER

Entretien / Périscolaire
Naves / Petit Coeur

SYLVIE SCHWINT

Périsco/Ménage
Feissons s./ Isère

POLICE MUNICIPALE

FRÉDÉRIC THORENS

Agent de Police municipale

LES SERVICES TECHNIQUES

La commune investit dans la rénovation des équipements et du matériel

2023 > ISUZU

Un nouveau véhicule a été livré aux Services Techniques en 2023. Ce pick-up assure une meilleure mobilité des agents sur la commune, notamment sur le secteur Bonneval-Celliers.

Coût de l'achat de ce véhicule : 42 873 € TTC



2023 > Broyeur Cette année nous avons également investi dans un broyeur Carraro.

2024 > Ampliroll Suite à un vol dans les locaux des services techniques à Notre-Dame de Briançon, la commune doit remplacer un véhicule, un Renault Maxity ampliroll, par un modèle équivalent. L'ampliroll est un système de bras articulé qui permet d'équiper le camion

remorque de différentes carrosseries en fonction des besoins (benne ouverte, mono bloc, plateaux).

2024 > tracteur Enfin, un projet d'achat d'un tracteur avec épareuse, lame et saleuse est bien avancé avec en vue la réintégration par les services municipaux de la compétence déneigement sur les secteurs Notre-Dame de Briançon et Village 92 en plus de Feissons-sur-Isère.

L'équipe des saisonniers, un support indispensable

Cette année à nouveau, ce sont 8 saisonniers qui ont rejoint notre commune pour accomplir les très nombreuses tâches de l'été à La Léchère : entretien, débroussaillage et installation des festivités estivales. Ces travailleurs temporaires jouent un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement, le maintien des espaces verts et la mise en place des nombreux événements festifs de la commune.

Débroussaillage et Entretien des Espaces Verts : C'est l'une des tâches principales des employés communaux saisonniers en été, notamment du fait d'un territoire étendu de plus de 13 000 hectares. Leur travail contribue à préserver la beauté et la propreté de nos communes associées, offrant ainsi aux résidents et aux visiteurs un cadre agréable pour profiter de l'été.

Installation des Festivités Estivales : On le voit moins mais le support des saisonniers permet la tenue des nombreuses festivités à La Léchère. Ils participent à l'installation des structures temporaires telles que les scènes ou les chapiteaux et à leur démontage. Le programme est chargé avec des animations chaque semaine avec parfois plusieurs par semaine. Le travail du service technique et l'apport de saisonniers démontrent l'important soutien de la commune aux offices du tourisme et aux diverses associations.

Assistance aux Services Municipaux : En plus de leurs tâches spécifiques, les employés communaux saisonniers peuvent être appelés à soutenir les différents services municipaux. Ils peuvent aider les équipes de voirie pour l'entretien des routes, la signalisation ou le ramassage des déchets. Avec des incivilités qui semblent prendre de l'ampleur il y a un surcroît de travail pour les agents.

Fleurissement : de nombreux changements pour s'adapter

Myriam Perret est arrivée dans la commune en tant que saisonnière en 2018 puis à l'année dès 2019. Dès le départ elle a eu en charge les tâches liées au fleurissement de la commune. Passionnée par le sujet elle est membre du jury départemental Villes et Villages fleuris.

Autonome, elle intervient sur l'ensemble des 8 communes déléguées plusieurs fois par semaine. Lundi et vendredi pour un arrosage général, mardi, mercredi et jeudi pour des interventions sectorisées d'arrosage et d'entretien.

Face au changement climatique, elle a décidé d'intervenir pour adapter l'action de la commune. En effet, dès la fin juillet 2022 elle a dû descendre les bacs fleuris qui pouvaient l'être aux ateliers communaux pour assurer l'arrosage avant de les remettre en septembre et de les enlever définitivement en octobre. Cette manutention lourde nécessitait d'être corrigée, cette année des ajustements ont été faits. En effet, avant la mise en place prochaine d'un plan de gestion différencié, elle a, en cohésion avec les maires des communes déléguées, décidé de fleurir préférentiellement les zones de classe 1 (Mairies, lieux d'accueil des publics...).

Au rang des changements :

- Attribution d'un budget spécifique au fleurissement de 16000 euros (matériel, plants...)
- Rationalisation de la gestion des massifs et achat de vivaces plutôt que d'annuelles.



Stéphane Vichos, technicien bâtiment



Suite à une mobilité interne, Stéphane Vichos, entré à la Mairie il y a 5 ans, est devenu adjoint technique aux bâtiments en juin 2023. Il a désormais en charge les travaux et entretiens courants des nombreux bâtiments communaux. Il gère également le suivi administratif (devis et suivi de réalisations des gros travaux) ainsi que les visites de sécurité et de contrôle obligatoires.

Cette année, le calorifugeage des bâtiments était au programme. Il s'agit de l'opération destinée à l'isolation de l'ensemble des canalisations d'eau chaude des bâtiments communaux dans les parties non-visibles. Au total c'est plus de 2 kilomètres d'isolation qui ont été posées pour un budget total de 29312 euros, pris en charge à 100% par les certificats d'économie d'énergie (CEE). L'entreprise NaturaEco a réalisé les travaux au second semestre 2023. Une économie substantielle de la facture de chauffage est attendue : de l'ordre de 10 à 15%.

Pour 2024, l'objectif de sobriété dans la consommation communale d'énergie sera encore un axe fort dans la gestion de nos bâtiments :

- > passage aux LED pour l'éclairage extérieur des bâtiments scolaires et des mairies annexes
- > installation d'économiseurs d'eau dans les écoles

Tout cela avec une prise en charge par les CEE, pour accorder économies d'énergie et économies pécuniaires.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ÉLABORATION DU NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 16 Octobre 2020, le Conseil Municipal de la commune de La Léchère a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Avec l'intégration de deux nouvelles communes au territoire de La Léchère, il nous est apparu essentiel d'établir un Plan Local d'Urbanisme unique à l'échelle de la Commune Nouvelle, le village de Feissons-sur-Isère disposant toujours d'un Plan Local d'Urbanisme spécifique approuvé en 2015, alors que le village de Bonneval est régi par une carte communale approuvée en 2012.

L'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme doit notamment nous permettre d'assurer un développement démographique équilibré à l'échelle de toute la commune, de conforter et de redonner la place à la nouvelle centralité, d'optimiser le développement touristique et de loisirs, de soutenir l'agriculture et l'activité économique existante et de préserver la qualité des paysages et de l'environnement, tels sont les objectifs que nous nous sommes fixés.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Qu'est-ce que c'est ? De quoi est-il composé ?

Le Plan Local d'Urbanisme, aussi appelé PLU, est **un document stratégique et réglementaire** qui détermine, à l'échelle de notre commune, les **grandes orientations d'aménagement et de développement pour les dix à douze prochaines années**. Il traduit ainsi un projet global d'aménagement et **fixe les règles d'utilisation des sols**.

Le Plan Local d'Urbanisme se compose de **cinq pièces** :

Un rapport de présentation

Il dresse un diagnostic, un état des lieux du territoire, au regard de nombreuses thématiques (démographie, déplacements, paysages, environnement, ...). Il explique également les choix retenus par la commune en matière d'aménagement et de développement.

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Aussi appelé PADD, il définit les orientations générales et les objectifs retenus en matière d'habitat, de mobilité, d'environnement et de développement économique. Il expose ainsi le projet politique de la commune les 10 à 12 prochaines années.

Des Orientations d'Aménagement et de Programmation

Ce document, aussi appelé OAP, précise les actions à mettre en œuvre sur des sites stratégiques : elles fixent ainsi les conditions d'aménagement (accessibilité, formes urbaines attendues, densité, intégration paysagère.) Elles peuvent également préciser les actions à mettre en œuvre sur des thématiques comme les déplacements, l'environnement ou le patrimoine.

Un règlement écrit et graphique

Le règlement graphique aussi appelé plan de zonage divise le territoire en zones alors que le règlement écrit fixe les règles d'utilisation des sols applicables à chacune d'entre elles.

Des annexes

Elles rassemblent l'ensemble des informations utiles à prendre en compte sur le territoire : plan des servitudes d'utilité publique, zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, plan de prévention des risques, ... et qui s'imposent au document d'urbanisme.

QUEL EST LE PLANNING DE LA PROCÉDURE ET OU EN EST-ON ?

A l'été 2022, et après la désignation du bureau d'études Atelier 2 Urbanistes et Architectes, qui nous accompagnera dans l'élaboration de ce document, nous avons engagé ce vaste chantier qui devrait s'échelonner jusqu'au début de l'année 2025.



En attendant l'approbation du futur PLU et pendant son élaboration, à quel document dois-je me référer ?

Jusqu'à l'entrée en vigueur du futur PLU, les documents d'urbanisme actuels de l'ancienne commune de La Léchère, de Feissons-sur-Isère et de Bonneval restent valides. Les demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, ...) seront analysées au regard de ces documents.

L'automne et l'hiver 2022 nous ont permis de nous concentrer sur la réalisation du diagnostic territorial afin de faire ressortir les grands enjeux qui se posent à notre commune. Cinq grandes thématiques ont notamment été abordées :



L'analyse socio-économique nous a permis de rendre compte de l'ensemble des dynamiques démographiques, des caractéristiques du parc de logements et d'analyser les activités économiques. L'analyse paysagère, urbaine et architecturale nous a permis de mettre en avant le cadre de vie et l'identité de la commune.



L'analyse du fonctionnement urbain nous a permis de disposer d'informations essentielles sur la mobilité et les déplacements, les équipements, les services et les commerces. L'analyse foncière représente une étape majeure du diagnostic. Elle s'articule autour de deux points : l'analyse de la consommation des espaces naturels et agricoles, l'analyse du potentiel de densification.



L'état initial de l'environnement nous a permis de dresser un état des lieux complet et précis du fonctionnement environnemental et écologique du territoire.



L'analyse paysagère, urbaine et architecturale nous a permis de mettre en avant le cadre de vie et l'identité de la commune.



L'analyse foncière représente une étape majeure du diagnostic. Elle s'articule autour de deux points : l'analyse de la consommation des espaces naturels et agricoles, l'analyse du potentiel de densification.



Nantet Menuiserie

642 rue de la Digarde

Petit-Cœur

73260 LA LECHERE

Tél 04 79 22 52 69

Fax 04 79 22 60 46

contact@nantetmenuiserie.com

SIRET 076 520 279 00019



ETRAL

TRAVAUX PUBLICS

Réseaux - Génie Civil - Terrassement - Services

Z.A. La Charbonnière

373 Route de l'école

Petit-Cœur

73260 LA LÉCHÈRE

Tél. 04 79 22 58 47

info@etral.fr

Site : www.etral.fr

La Chèvrerie des Combettes

Sylvie, Christophe et Hugo BILLAT



Marché de La Léchère
en saison thermale le lundi matin

Tous les jours de 17h à 19h
à la ferme

06 86 79 39 65

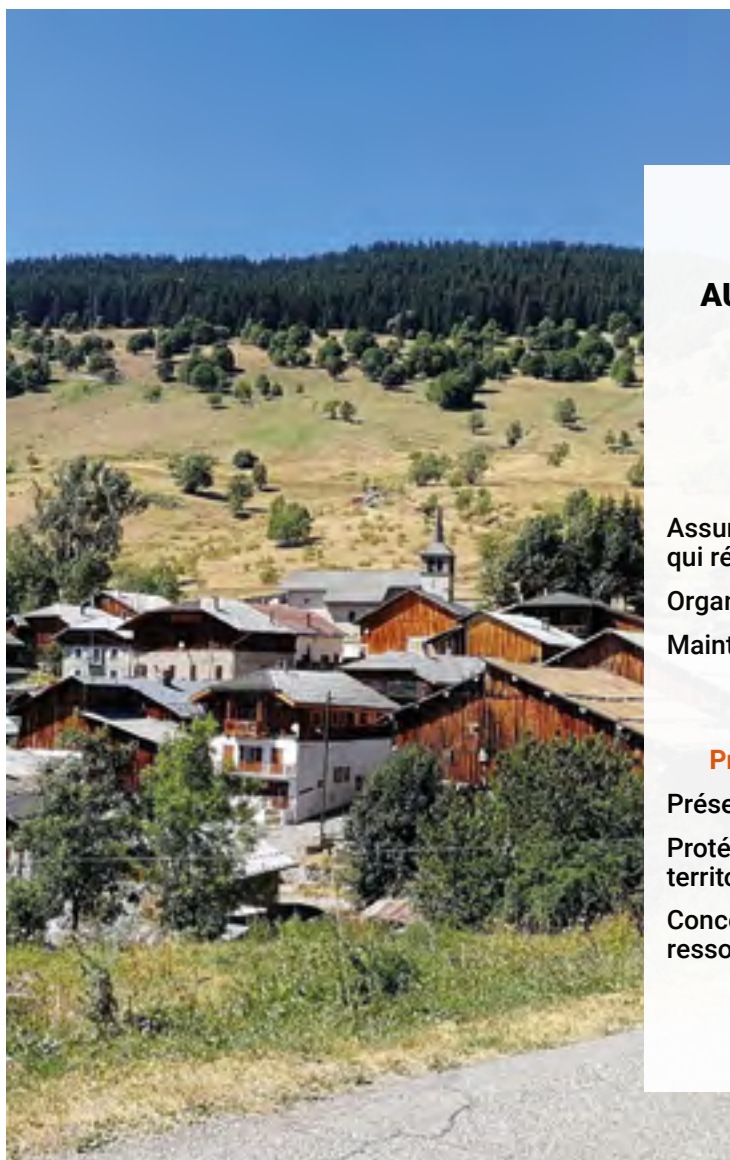
06 48 58 13 98

73260 PUSSY

LA LECHERE

www.bienvenue-a-la-ferme.com

Après cette première phase de diagnostic, nous nous sommes attachés à écrire le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).



UN PROJET COMMUNAL QUI SE STRUCTURE AUTOUR DE DEUX AXES ET D'UNE SERIE D'ORIENTATIONS

AXE 1. Permettre l'attractivité des 8 anciennes communes du territoire

Assurer un développement démographique équilibré
qui répond aux besoins de tous

Organiser la vie locale

Maintenir la diversité des activités économiques

AXE 2. Préserver la qualité du cadre de vie du territoire

Préserver les qualités paysagères du territoire

Protéger l'armature écologique et environnementale du
territoire

Concevoir un projet qui tient compte des risques et des
ressources naturelles

Et maintenant ... ? Nous travaillons depuis cet été à traduire réglementairement les objectifs que nous avons inscrits dans notre Projet d'Aménagement et de Développement Durables : nous dessinons ainsi les Orientations d'Aménagement et de Programmation, établissons le zonage et rédigeons le règlement écrit.



Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Roux - Mollard

**mardi au samedi
7h30-12h30 / 15h-19h
dimanche 8h30-12h**



**Grande rue
73260 Aigueblanche
04 79 41 65 88**

boucherierouxmollard@outlook.com



TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ
TOITURES - TERRASSES
MURS ENTERRÉS

282, allée de l'Artisanat
LA LECHERE

contact@batietanche73.fr
www.batietanche73.fr

09 81 05 95 72

SECAF
C H A R P E N T E

225, allée des Artisans
73260 AIGUEBLANCHE

Tél. 04 79 22 95 10
Fax : 04 79 24 21 81

contact@secaf-charpente.fr
www.charpente-secaf.fr



GAIA ELAGAGE
- élagage - Abattage - Démontage -
Arboriste élagueur diplômé d'état

Douglas Gricourt El
06 13 20 10 69

73260 La lechere
gaia.elagage@hotmail.com

COMMENT CONSTRUIRE LE PLU ?

Nous ne sommes pas seuls pour élaborer ce nouveau document d'urbanisme. Nous devons prendre en compte toute une série de documents, plans et programmes de rang supérieur qui s'imposent à nous mais également nous conformer aux différentes lois qui ne cessent d'évoluer.



Un cadre législatif et réglementaire en constante évolution

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire qui n'a cessé d'évoluer et de se renforcer depuis les années 2000.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 2000 a profondément modifié le Code de l'Urbanisme pour promouvoir un développement urbain plus solidaire et plus durable avec la volonté de rechercher un équilibre entre développement et préservation des espaces naturels. Les lois Grenelle et Accès au logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) sont venues compléter le dispositif législatif existant en plaçant la préservation de la diversité écologique des territoires et la lutte contre l'étalement urbain comme objectifs principaux.

La dernière loi en date, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite la loi Climat et Résilience a été adoptée à l'été 2021. Cette loi prévoit expressément d'atteindre l'objectif national d'absence de toute artificialisation des sols d'ici 2050, plaçant ainsi l'économie de l'espace au premier plan des PLU modernes. Pour atteindre cet objectif, la loi adoptée prévoit que le rythme de l'artificialisation des sols dans les dix années suivant la promulgation de la loi soit inférieur à la moitié de celle observée sur les années précédant cette date. Autrement dit, pour la décennie 2021-2031, il nous est demandé de réduire de moitié la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la décennie 2011-2021. C'est alors un vaste travail qui nous attend afin de tendre vers cet objectif qui ne cesse d'animer les débats parlementaires.



Fred Eco Construction

Bois

Maison ossature bois
Charpente / Couverture
Construction bâtiment agricole
Rénovation thermique
Aménagement intérieur/extérieur



Fred Eco Construction Bois

Pôle Henri Moissan
Notre Dame de Briançon - 73260 LA LECHERE

www.fredecoconstruction.fr



BLANCHISSERIE
DES MONTAGNES

**PARTICULIERS
PROFESSIONNELS**

**LOCATION LINGE
BLANCHISSERIE
PRESSING**

06 22 20 14 58

blanchisseriedesmontagnes@hotmail.com

113, CREUX DU LOUP
73260 GRAND AIGUEBLANCHE



Atelier des Fleurs

Artisan Fleuriste

*Fleurs et plantes / Evènementiel
Dernier au revoir / Déco*

NOUVEAU MAGASIN ET CAVISTE

Ouvert 7j/7

Livraison à domicile / Paiement CB par tél.

Place de la St Jean
73260 GRAND AIGUEBLANCHE

www.atelierdesfleurssavoie.com

04 79 55 43 84



TARENTEISE FIOUL

Avec le biofioul,
votre chaudière a de l'avenir
Distributeur d'énergies
aujourd'hui et demain



81 allée de l'Artisanat
Petit Cœur
73260 LA LÉCHÈRE

04 79 24 39 86

damien.deceglie@eslc.fr



COMMENT PUIS-JE PARTICIPER ?

Si nous menons, avec le bureau d'études, l'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme, ce document s'élabore aussi avec vous, habitants de La Léchère. Vous serez amenés à vous exprimer tout au long de la procédure. Plusieurs moyens d'informations sont mis en place via des informations par voie de presse et d'affichage et sur le site internet de la commune. Vous pouvez également participer et vous exprimer aux réunions publiques. Deux réunions publiques ont d'ores et déjà eu lieu, et une troisième devrait être réalisée en début d'année 2024. N'hésitez pas non plus à nous faire part de vos remarques et observations dans le registre mis à votre disposition en Mairie et en mairies annexes, ou à formuler vos demandes par écrit.

Se renseigner sur la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme en consultant

-  le site internet de la commune et sa page dédiée
-  les articles du bulletin municipal et dans la presse

Participer à la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme

-  en inscrivant vos remarques dans le registre de concertation en Mairie
-  en vous exprimant lors des réunions publiques
-  en rencontrant le commissaire enquêteur au moment de l'enquête publique

VIE SCOLAIRE

AUORE BRUNOD

Cette nouvelle rentrée scolaire, en date du lundi 4 septembre 2023, par chaque leçon apprise, chaque idée partagée et chaque ami rencontré, a enrichi de nouveau la vie des petits écoliers de La Léchère.

EFFECTIF

En cette nouvelle année scolaire 2023/2024, nous constatons une légère baisse des effectifs en passant de 197 enfants lors de la fin d'année scolaire dernière à 194 début septembre. Les prévisions des nouveaux entrants sur les années à venir sont une notion importante pour le maintien des douze classes de la commune de La Léchère.

	Notre-Dame de Briançon	Petit-Coeur	Doucy	Pussy	Feissons-sur-Isère	Bonneval	Total
Effectifs rentrée	31	53	31	26	43	10	194
Prévisions avec les nouveaux entrants 2024-2025	31	52	30	29	44	11	197

Par ailleurs, l'équipe enseignante se renouvelle par endroit :

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Lucie LAVORATA, directrice de l'école de Feissons-Sur Isère, en charge de la classe des maternelles et de CP et Mme Hélène Albaladejo-Moorat en charge de la classe CE1-CM2 à l'école de Doucy.

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Les accueils périscolaires fonctionnent dans les six écoles de la commune de La Léchère, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, hors vacances scolaires. Les enfants sont pris en charge, sur inscription préalable, dès la fin du temps scolaire par le personnel municipal qui, entre autre, assure le service et la surveillance des enfants.

Durant l'année écoulée, ce ne sont pas moins de 11 120 inscriptions au service de garderie qui ont été recensées et 11 775 repas, confectionnés par le Lycée de Moûtiers, distribués dans les locaux des cantines, dans le strict respect des normes d'hygiène aux élèves de La Léchère.



De gauche à droite en partant du bas : Pascale GIROD, Laurence TROLLIET, Carine WILLEMIN, Isabelle ROCHAIX, Sabine RUFFIER, Sylvie SIMON, Myriam GYPPAZ, Nina BOLLARD, Magali MARCON

Absentes : Manon ROIGNAU, Anne-Lyse BAZIN, Valérie POINTET, Coline SOUBEYRAND, Sylvie MACE, Sylvie SCHWINTÉ, Evelyne PONDRUEL.

CLASSES DE DÉCOUVERTES

Les classes de découverte permettent aux élèves d'effectuer, dans le cadre de leur scolarité, des séjours encadrés par leur enseignant. Pour sa part, cette dernière peut capitaliser sur le plaisir de la découverte et le partage de la vie quotidienne, afin d'explorer de nouveaux espaces d'apprentissage.

Pour aider ces projets pédagogiques, tout en respectant une maîtrise budgétaire du projet (1/3 famille - 1/3 APE - 1/3 collectivité), le conseil municipal a décidé de participer financièrement à trois classes de découverte, dont une retardée suite à la situation sanitaire de 2021.



- Pour l'école de Notre-Dame de Briançon, la subvention exceptionnelle attribuée est de 1986.00€ pour un voyage au centre l'Eau Vive de Lescheraines du 26 juin au 28 juin 2023.
- Pour l'école de Petit-Cœur, la subvention exceptionnelle attribuée est de 2514.17 € pour un voyage au chalet Edelweiss à Saint François Longchamp du 19 juin au 23 juin 2023.
- Pour l'école de Pussy, la subvention exceptionnelle attribuée est de 1958.66 € pour un voyage au chalet Edelweiss à Saint François Longchamp du 22 mai au 25 mai 2023.



SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES POUR LES FORFAITS DE SKI

Lors de cette dernière saison hivernale et afin de permettre aux enfants scolaires de nos six écoles d'apprendre ou d'améliorer leur pratique du ski, le Conseil Municipal a validé l'attribution d'une subvention exceptionnelle du montant des factures reçues par le domaine skiable de Doucy-Valmorel pour la saison 2022-2023.

Ecole de Petit Cœur : 698.25€, 37 enfants ont profité des sorties de ski
Ecoles de Pussy et Bonneval : 750.75€, 34 enfants ont profité des sorties de ski

Ecole de Doucy : 267.75€, 24 enfants ont profité des sorties de ski

Ecole de Notre-Dame de Briançon : 425.25€, 17 enfants ont profité des sorties de ski

Les sorties de l'école de Feissons ont été annulées par les enseignantes, faute d'enneigement.



CADEAUX DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE POUR LES CM2

En fin d'année scolaire 2022-2023, la municipalité a décidé d'offrir aux élèves de CM2 des écoles de La Léchère, une calculatrice pour leur rentrée en sixième. Nous leur souhaitons à tous une belle poursuite dans leurs études.

LE PERSONNEL COMMUNAL ATTACHÉ AUX ÉCOLES

La mairie de La Léchère emploie de nombreux personnels qui œuvrent pour offrir un cadre confortable et épanoui aux écoliers. Ils travaillent chaque jour pour accueillir, éduquer, entretenir, le mieux possible.

Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), animateurs de la garderie et de la cantine, agents administratifs, agents techniques qui interviennent très régulièrement dans l'entretien de l'environnement et des bâtiments communaux, tous jouent un rôle essentiel !

Ces personnels sont des figures d'attachement importantes pour les familles et les élèves, et participent activement à leur sécurité matérielle et affective.

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Bessillon, Bordenave, Clermont-Ferrand, Digne, Fribourg, Gignac, Lagny, Pithiviers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Paris, Montpellier, Bordeaux, Toulouse, Valenciennes
Pré-rentrée des enseignants	Vendredi 1 ^{er} septembre 2023		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2023		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 21 octobre 2023 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2023		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 23 décembre 2023 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2024		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 17 février 2024 Reprise des cours : lundi 4 mars 2024	Fin des cours : samedi 24 février 2024 Reprise des cours : lundi 11 mars 2024	Fin des cours : samedi 10 février 2024 Reprise des cours : lundi 26 février 2024
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 13 avril 2024 Reprise des cours : lundi 29 avril 2024	Fin des cours : samedi 20 avril 2024 Reprise des cours : lundi 6 mai 2024	Fin des cours : samedi 6 avril 2024 Reprise des cours : lundi 22 avril 2024
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2024		

LE BUDGET COMMUNAL

BUDGET TOTAL

15 MILLIONS D'EUROS

Ce budget tient compte des opérations d'ordre (amortissements, opérations patrimoniales...).
En excluant ces opérations d'ordre, le budget communal 2023 est résumé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT

9 M€

INVESTISSEMENT

6 M€

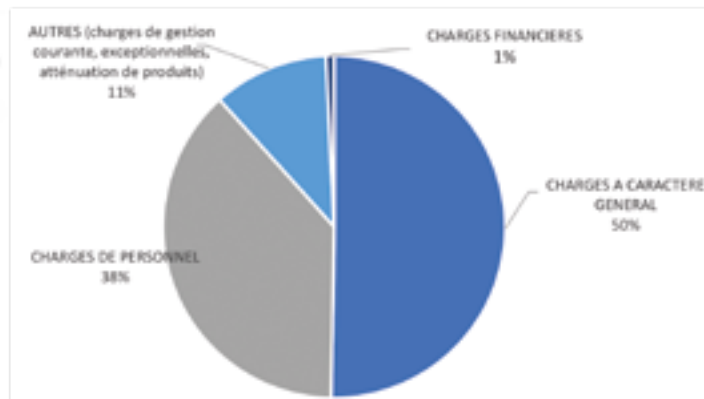
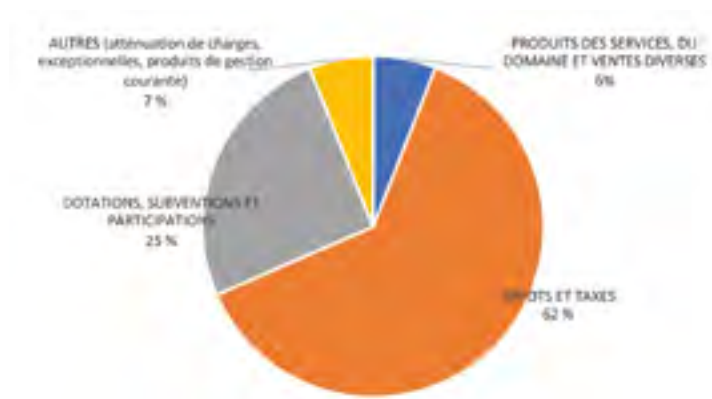
Opérations de gestion courante

Augmentation de la valeur du patrimoine

FONCTIONNEMENT

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES : 6,7 M€

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES : 5,7 M€



Soit une épargne brute de gestion de 1 million d'€ à laquelle il faut déduire 400 000 € de remboursement d'emprunts, pour obtenir une **épargne nette de 600 000 €** qui est disponible pour financer les investissements.

Grâce à l'épargne accumulée au cours des exercices précédents et des subventions et aides qui ont été demandées, l'enveloppe d'investissement 2023 se monte à environ 1.5 Millions d'Euros.

INVESTISSEMENT

L'enveloppe d'investissement 2023 est répartie comme suit :



NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

MAIRIE BONNEVAL

35 route de la Duchère
Bonneval, 73260 La Léchère
Lundi : 8h30-11h30, vendredi : 8h30-11h30
☎ 04 79 22 52 78
✉ mairie.bonneval@lalechere.fr

MAIRIE CELLIERS

La Chapelle, 73260 La Léchère
Jeudi : 8h30-11h30
☎ 04 79 24 05 05
✉ mairie.celliers@lalechere.fr

MAIRIE DOUCY

Chef-lieu 73260 La Léchère
Mardi : 13h30-17h, jeudi : 13h30-17h
☎ 04 79 24 02 84
✉ mairie.doucy@lalechere.fr

MAIRIE FEISSONS-SUR-ISÈRE

9 place de la Mairie
Feissons-sur-Isère, 73260 La Léchère
Lundi : 14h-18h, jeudi 8h-12h
☎ 04 79 22 51 70
✉ mairie.feissons-sur-isere@lalechere.fr

MAIRIE NAVES

Fontaine, 73260 La Léchère
Mercredi : 13h30-17h
☎ 04 79 24 01 73
✉ mairie.naves@lalechere.fr

MAIRIE PETIT-CŒUR

198 rue Saint-Eusèbe de Cors
Petit-Cœur, 73260 La Léchère
Lundi : 13h30-16h30
Mercredi : 8h30-11h30
☎ 04 79 22 50 69
✉ mairie.petit-coeur@lalechere.fr

MAIRIE PUSSY

La Cour 73260 La Léchère
Mardi : 8h30-11 h30, vendredi : 13h30-16h30
☎ 04 79 22 51 77
✉ mairie.pussy@lalechere.fr

MAISON FRANCE SERVICES

136 place de la Gare
Notre-Dame de Briançon, 73260 La Léchère
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h30-17h
(fermeture le jeudi matin)
☎ 04 79 09 63 77
✉ franceservices@lalechere.fr

MAIRIE DE LA LÉCHÈRE

82 rue des Jeux olympiques
73260 La Léchère
Du lundi au vendredi :
9h-12h / 13h30-17h
☎ 04 79 22 52 44
✉ mairie@lalechere.fr

ÉCOLES

N.-D. de Briançon	04 79 22 51 78
Doucy	04 79 24 04 93
Pussy	04 79 22 63 36
Petit-Cœur	04 79 22 51 74
Feissons	04 79 22 58 49
Bonneval	04 79 22 63 63

AGENCE POSTALE COMMUNALE

82, rue des jeux Olympiques
73260 La Léchère
Du lundi au vendredi : 9h-12h
☎ 04 79 08 75 10
Levée du courrier à 14h30

EAU POTABLE (SUEZ EAU)

Service clientèle :
☎ 09 77 408 408
(Prix d'un appel local)
Urgences techniques :
☎ 09 77 401 134
09 77 401 130
(Prix d'un appel local)
24h/24 - 7 j/7

POLICE MUNICIPALE

☎ 04 79 22 76 07
police.municipale@lalechere.fr

ASSAINISSEMENT VEOLIA

☎ 09 69 32 34 58

CENTRE DE SECOURS DE LA LÉCHÈRE

☎ 04 79 22 51 48 (18 ou 112)

DÉCHETTERIE DES COMBES

Du 1^{er} mars au 31 octobre
Lundi, mercredi et samedi :
8h30-12h
Tous les après-midi :
14h-18h30
Du 1^{er} novembre au 28/29 février
Lundi, mercredi et samedi :
8h30-12h
Tous les après-midi : 14h-17h
☎ 04 79 22 67 45
Fermée toute l'année le dimanche

RÉGIE ÉLECTRIQUE AIGUEBLANCHE

646 rue du Plan du Truy
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 14h-17h30
Accueil : ☎ 04 79 24 64 56
Dépannage : ☎ 04 79 22 93 88
(hors horaires de bureau)
24h/24 - 7 j/7

SANTÉ

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Anne-Marie VERDET
04 79 22 60 97
Consultations libres et sur RDV

MÉDECINS THERMALISTES

Dr Antoine BUFFAUD
04 79 22 50 48
Dr Bernadette FAVRE-LAFONTAINE
04 79 22 58 16
Résidence Les eaux claires
Consultation sur rendez-vous

OSTÉOPATHE D.O.

Ostéopathie classique
& aquatique thermale
Juliette VALLIER 06 10 70 00 88

PODOLOGUE PÉDICURE

Mariannick MÉNIGOT
04 79 10 66 37/06 81 31 16 22
Consultations sur rendez-vous et
permanences les jeudis et samedis

KINÉSITHÉRAPEUTE

Christian MIRON 07 54 24 87 65
Consultations sur rendez-vous

PHARMACIE

Spécialiste en orthopédie
et matériel médical
Franck JORDAN 04 79 22 52 07
Lundi au vendredi
9h-12h30/14h-19h15
& samedi 9h-12h/14h-18h

NOUVEAU : CABINET INFIRMIER DE LA LÉCHÈRE

☎ 06 13 08 31 97
Soins à domicile et au cabinet sur RDV

BONNEVAL

DÉCOUVERTE DE LA VIE RURALE D'AUTREFOIS PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les élèves de la classe unique de Bonneval se sont retrouvés au « Mont » en cette fin d'année scolaire 2023 pour découvrir la vie rurale d'un passé très proche vécu par les familles, sur ce territoire de montagne.

Accompagnés par leur maître, Pierre Mermoz et Chloé leur atsem, ils ont été accueillis par des habitants du village dans ce milieu naturel où de nombreuses générations se sont succédées pour vivre du travail de la terre. Ils ont pu découvrir des chalets, entretenus, des granges et étables en bon état, des pâturages mis en valeur par des vaches de race Tarentaise. Ils ont observé attentivement la martelage de la faux, la manière d'aiguiser cet instrument précieux qui allait offrir de nombreux andains.

Le foin, une fois séché, après avoir été retourné sous le soleil ardent, était recueilli dans des « barillons » ou « drapets » soit pour être engrangé sur place soit pour être transporté vers le village à l'aide de luges ou au moyen d'un câble.

Les luges étaient transportées sur les épaules ou à dos de mulet. Les chemins empierrés étaient entretenus lors des corvées pour que les luges puissent glisser jusqu'au village. Les pavés limitaient également l'érosion lors des orages. Les élèves ont pu découvrir également la richesse de la flore, la multitude de plantes et respirer leurs odeurs : quel parfum ! Comment peut-on s'imaginer que tant d'efforts ont été fournis pour vivre dans ce milieu à la fois hostile et bienveillant ? Il est cependant facile de comprendre, aujourd'hui, pourquoi de nombreuses personnes recherchent à acquérir des chalets pour retrouver un espace de liberté, loin du tumulte de la ville, des exigences de la vie professionnelle. Sachons préserver ces trésors pour les générations futures – la nature a aussi besoin de nous.

DIMANCHE 6 AOÛT 2023, UNE JOURNÉE SOUS LE SOLEIL AUTOUR DU FOUR DE VILLARD BENOÎT !

Le petit village de Villard Benoît a accueilli une petite manifestation estivale à l'initiative de l'Association des Boulangers de 4 Fours, avec une vente de pains et d'un repas partagé. C'est au lever du jour que les Boulangers ont allumé le four communal et brassé la pâte. Dans la matinée, les tables étaient dépliées, les bancs installés, la tonnelle montée, cela a suffi pour faire apparaître le soleil et sécher les averses matinales !

Villard Benoît est un des villages les plus abrupts de la région, il n'empêche que tout le monde a trouvé une place pour s'asseoir, une part de pizza, une assiette de crozet maison, îles flottantes, gâteaux et tropézienne ! La générosité a rythmé cette belle journée inter-générationnelle et le charme pittoresque des ruelles a complété la magie du moment.



Il est toujours bon de créer l'initiative pour rassembler les personnes !

Et les animations ne s'arrêtent pas là : le dimanche 15 octobre 2023, les Boulangers se sont liés à l'APE de Bonneval pour une journée festive mettant à l'honneur le village de Villard Soffray et son four ! Une belle tombola pour les prochaines sorties scolaires a ouvert le bal avec notamment à gagner : un massage sportif chez un kiné, un repas à l'Auberge de l'eau rousse ou encore des entrées à la patinoire de Courchevel !



Les Boulangers des 4 Fours et l'APE de Bonneval ont continué avec un repas, du pain, le tout animé par Eric Morival qui a fait danser tout le monde jusqu'à 18h00. Une belle ambiance qui pousse les organisateurs à continuer de créer des événements de cette manière, pour le bien de la vallée et le plaisir de partager.

Une belle collaboration entre Les Boulangers des 4 Fours et l'APE de Bonneval.



UNE BELLE JOURNEE POUR L'ETUDE DES CHAMPIGNONS

Le 1er octobre 2023, au Grand Plan de Bonneval, commune de La Léchère, a eu lieu une réunion de travail inter-sociétés de la Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie (FMBDS), organisée cette année par la société moutieraine Nature en Tarentaise.

Trente et un participants ont ratissé « Combachet » afin de récolter le maximum d'espèces de champignons, car le but était de faire un inventaire des espèces de champignons à cet endroit et à cette date précise et non de ramasser pour mettre dans nos assiettes.

Malgré les conditions météorologiques « défavorables » aux champignons, il a été trouvé 115 espèces environ.

Après un apéritif offert aux participants par la Nature en Tarentaise et un repas partagé tiré des sacs, l'après-midi a été laborieuse afin de déterminer exactement chaque spécimen.

Une liste a été établie, et sera enregistrée au sein de l'INVENTAIRE REGIONAL MYCOPLAURA, par le biais de la FMBDS (organisme reconnu par les pouvoirs publics pour réaliser cet inventaire) avec la date et le lieu précis de cette récolte. Elle servira de repère écologique pour les années à venir et avec des listes antérieures existantes

pour cet endroit, un suivi de l'évolution écologique pourra être étudié pour apprécier les changements climatiques que nous ressentons tous en cette année 2023.

Nous remercions la commune de La Léchère pour le prêt de matériel, ainsi que les sociétés de chasse de Bonneval et Pussy d'avoir bien voulu partager cet espace du Grand Plan.



TRAVAUX

Travaux de confortement de la route au niveau de la Combe des Nays, l'étude géotechnique et le levé topographique ont été réalisés. La consultation des entreprises a également été effectuée en appui du RTM. Choix technique à l'étude

Entretien des enrobées par émulsions sur la route de Gelon.

Élagage et changement des renvois d'eau sur les pistes forestières.

Travaux d'aménagement au niveau de l'espace de loisirs.

CELLIERS

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉGLISE

Cette année, un diagnostic de la structure de l'église a été réalisé afin de répondre aux interrogations sur les fissures qui la parcourent. Les conclusions de l'étude indiquent que ces fissures sont anciennes, que leur évolution ne paraît pas rapide et qu'il n'y a pas de risques à court et moyen terme. Néanmoins il semble nécessaire d'intervenir pour éviter des désordres plus importants à l'avenir. L'option la plus probable serait la mise en place de tirants pour empêcher un écartement plus important des fissures.

Ces travaux nous rappellent que l'histoire de l'église de Celliers ne fut pas de tout repos au fil des décennies.

Après sa destruction en 1793 par la « Grande avalanche », alors qu'elle se situait à l'endroit du cimetière actuel, il fallut attendre plusieurs décennies pour la voir reconstruite (1840) à l'emplacement où elle est située actuellement.

En 1919, un incendie du village de Celliers-la-Chapelle la détruisit à nouveau, elle resta un an sans couverture. Les cloches détruites furent remplacées en 1930.

Les derniers travaux d'importance datent du début des années 2000 : drainages périphériques, couverture de la sacristie, cheneaux sur le clocher, ensemble des huisseries et des façades, reprise du réseau électrique, paratonnerre, barrière en bois devant le fronton et mur extérieur de soutènement côté nord. La couverture de la nef a été refaite à neuf en 2010.



TRAVAUX 2023 SUR CELLIERS

- Mise en place d'une barrière de protection en bois de 150 ml le long de la route d'accès au Crozat.
- Installation en mars 2024 d'un nouveau columbarium de 6 cases au cimetière.
- Mise en place de trois containers semi-enterrés sur le parking de la Maison de Celliers et d'un container semi-enterré à Celliers-Dessus. Le financement de cette opération a été pris en charge par la CCVA.
- Travaux de réfection du talus de la route de l'Arpettaz qui avait subi un important glissement suite aux pluies abondantes de l'hiver dernier.
- Achat de 2 tables/bancs et d'un banc en remplacement du mobilier dégradé ou volé.
- Réalisation d'une étude diagnostic de structure de l'église et de préconisations afin de remédier aux fissures observées.



LA VIE À LA STATION

2023 fut un hiver difficile, surtout à cause des conditions climatiques, car la neige nous a fait défaut. Mais grâce à la volonté et à l'implication de certaines personnes, nous avons pu malgré tout assurer a minima un retour skieur à la station pendant les vacances scolaires d'hiver.

Arrivée de la Grande Odyssée sur le front de neige



Gulli Tour été 2023



Installation d'un nouveau jeu à la station de Doucy



Aire de pique-nique du Crêtet

- La course de chiens de traîneaux « la Grande Odyssée » a également pu avoir lieu pour le plus grand bonheur des vacanciers présents dans la station et aussi des passionnés de la vallée et d'ailleurs.
- Le partenariat mis en place et financé par la CCVA avec la chaîne GULLI reste un atout majeur pour notre petite station avec comme temps forts la venue des animateurs vedettes **Johann** en hiver et **Chris** en été lors du GULLI-TOUR.

Ceci permet d'avoir entre autres de beaux spots publicitaires avant chaque saison hivernale sur la chaîne Gulli.

- La navette inter-station, mise en place durant les vacances scolaires l'hiver passé, sera reconduite l'hiver prochain mais tous les jours de la saison (financement CCVA / Les Avanchers-Valmorel / La Léchère).

- L'été, tous les jeudis, un concert a lieu sur la placette de Doucy Station, avec en première partie, la découverte de jeunes talents. Ces « jeudis de Doucy » commencent à récolter une bonne notoriété dans la vallée et attirent de plus en plus de personnes qui viennent participer à ces soirées festives.
- Pour les enfants, un nouveau jeu a été installé sur le terrain de jeux, ainsi que des structures gonflables.
- Les aires de pique-nique du Crêtet et de la route du Cudray ont été dotées chacune d'un barbecue ainsi que d'une table supplémentaire.

DOUCY

Bassin du Régniez (Villaret)

LA VIE DES VILLAGES

- Au Villaret et Raclaz, nous rencontrons des problèmes liés à « l'ancienne eau » très calcaire. Des travaux de remplacement des conduites ont été réalisés, ainsi que la réfection des réseaux à Raclaz.
- Le bassin du Régniez a été remplacé.
- Des reprises d'enrobé ont également été réalisées aux Cochettes et au Villaret.
- A Doucy, l'appel d'offre pour la mise en séparatif des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs a été lancé et les travaux ont débuté.
- L'école reste un pilier de la vie des villages.

Doucy a la chance d'avoir une école très dynamique et très impliquée lors des dernières cérémonies.

Les enfants peuvent participer à de nombreuses activités grâce au soutien de la mairie et d'une A.P.E. très active.



Grêlon à la piscine de la station

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle institutrice qui a rejoint « l'équipe scolaire » !

- Le 24 juillet 2023 s'est abattu sur nos villages un violent orage de grêle. Tout s'est passé très vite et nous ne pouvons que déplorer un tel événement. De mémoire, personne n'avait vu de grêlons d'une telle grosseur dans notre vallée. Les dommages causés par cet événement climatique ont parfois été conséquents.
- Les travaux pour l'installation de la fibre optique ont débuté.
- Nous ne terminerons pas cet article sans souhaiter la bienvenue au nouveau garde forestier **Harry EVERS** en remplacement de **Bruno MAGNIEN**.
- Et bien entendu, nous n'oublierons pas le travail réalisé par nos agents sur notre secteur pour l'entretien des villages, routes, chemins, cimetière.

Avec Corinne et Sylvain, nous vous souhaitons une très belle année 2024.



LA MOBILISATION : UNE COMMUNE MOBILISÉE POUR SON PATRIMOINE

Afin de concrétiser ce projet, le soutien de la Fondation du patrimoine a été sollicité par la commune de La Léchère dans l'intention de collecter les fonds nécessaires auprès de donateurs sensibles à l'enjeu de ce beau projet. Les dons recueillis permettront à la commune de La Léchère de conserver l'âme de son charmant village de Doucy à travers son clocher. Il ne peut en effet être envisagé de négliger l'entretien de cet édifice et de le priver du son de ses cloches qui rythme depuis toujours le quotidien des habitants de ce petit village et fait partie intégrante de la mémoire des lieux.



A ce jour nous avons récolté la somme de 2300 euros sur un devis de 8 156 euros

Nous tenons à remercier tous les donateurs, la souscription reste ouverte n'hésitez pas à nous aider ...

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/cloches-de-leglise-de-doucy>

L'ÉCOLE DE DOUCY

Cette année encore l'école a participé à de nombreux événements et s'est beaucoup investie dans la vie de la commune. L'école est le centre névralgique du village et la participation des enfants lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre a été très appréciée.



La fête de fin d'année, qui est toujours un agréable moment de partage où sont conviés tous les habitants, a également remporté un franc succès. Le spectacle des enfants a été suivi d'un pot partagé ainsi que d'un moment musical.

La commune a offert une calculatrice aux enfants qui quittent l'école primaire pour le collège. Cette année, les élèves ont participé à un projet avec la médiathèque : ils ont été accompagnés par la dessinatrice Caroline LEGENT pour réaliser une BD. Les migrations humaines, sujet sensible de notre société, font écho au programme scolaire :

« la période préhistorique et le peuplement de la terre » exploré par l'enseignante **Aurélie DELPLACE**.

Ce fut une magnifique expérience pour les enfants de l'école.

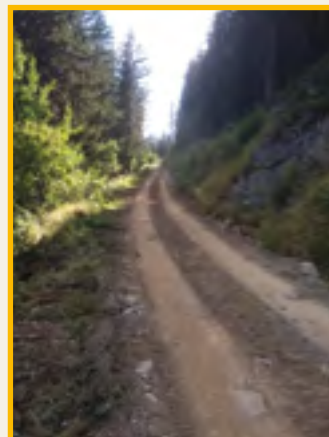


FEISSONS-SUR-ISÈRE

LE MOT DU MAIRE

L'édition du bulletin municipal permet aux élus de faire le point des réalisations durant l'année et d'évoquer les événements qui se sont déroulés.

Concernant les investissements, les travaux de restauration de la piste de Bizard ont été attribués après appel d'offres, à l'entreprise VORGER de Petit-Cœur pour un montant de 128 723 euros HT. Une subvention de 54 333,50 a été attribuée, dont 27 166,75 du Fond européen agricole pour le développement rural (FEADER) et 27 166,75 de la Région Auvergne Rhône Alpes. Ces travaux ont débuté courant août et se sont terminés en octobre. Une convention d'utilisation et d'entretien sur les propriétés communales visant à pérenniser les investissements de recalibrage a été établie entre les communes de Feissons et Cevins car la piste permet de desservir l'alpage du Retord, l'ONF, l'ACCA et les alpagistes Chenal et Bal.



La réfection du toit du bâtiment de l'école a dû être reportée en 2024, l'entreprise retenue n'ayant pu intervenir cette année en raison d'un carnet de commande trop chargé.

L'entretien des routes et pistes des hameaux a pris beaucoup de retard faute de personnel formé à la conduite des engins. Le nouvel employé, Yohann Le Saux recruté le 1er août, suite au départ du remplaçant de Philippe Prudhomme devrait effectuer ces tâches après obtention des qualifications nécessaires.

Le projet de lotissement au secteur du Croitet est conditionné à la révision du plan local d'urbanisme notamment des surfaces constructibles qui seront attribuées à notre commune.

Invités par la commune, une quarantaine d'anciens se sont retrouvés pour un repas au restaurant la Cabrière le 21 juin. Tous ont apprécié ce moment de convivialité interrompu pendant la crise du COVID.

Concernant la commune nouvelle créée il y a cinq ans, le bilan reste discutable à plusieurs égards.

Avec Claudine, Mandy, Daniel, nous vous souhaitons une très belle année 2024 : santé, joie, bonheur.

L'ÉCOLE

Mathilde DOVIS, enseignante et Directrice a quitté ses fonctions pour cause de mutation.

Nous souhaitons la bienvenue à Lucie LAVORATA qui la remplace. L'école a un effectif de 43 élèves.



LE POULE WAKE PARK

Créé en 2016 le Poule Wake Park est une base de loisirs située en pleine nature au 450 route des lacs à Feissons-sur-Isère au lieu-dit « la Rochette », ouverte de mi-avril à début septembre. Dès l'âge de 8 ans vous pouvez apprendre le wakeboard encadré par des moniteurs diplômés.

Le lieu propose également d'autres activités telles que le trampoline ou le slackline ainsi que deux rampes de skateboard en libre accès.

Un service de restauration rapide et une buvette sont à votre disposition.

Venez découvrir ce lieu atypique

MÉMOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

COMBATS À FEISSONS

17 février 1944 : accrochage de grand nan

Francisque Ruffier se trouvait avec son arme au bord de la route nationale près de son atelier lorsqu'il fût surpris par une voiture allemande qui a stoppé. Ses occupants ouvrent le feu sur lui en le blessant au cou. Il décide de se défendre et abat ses agresseurs et disparaît.

La répression des allemands s'annonce terrible : ils veulent incendier le village. Finalement après avoir parlementé avec le maire les représailles se limiteront à l'incendie de son atelier et de sa maison.

29 mars 1944

Des résistants tirent sur une voiture allemande qui passait sur la nationale. Riposte immédiate : les allemands cernent la commune et les chefs se rendent chercher le maire afin de rassembler tous les hommes vers la mairie.

14 parmi les plus jeunes hommes sont envoyés en déportation à Dachau, 4 ne sont pas revenus.

5 août 1944 : Nan du Pyre

4 résistants qui devaient se rendre au col des Saisies pour récupérer du matériel sont surpris par un convoi allemand vers Pierre marquée. Les allemands tirent. 3 d'entre eux sont tués. Le 4e sera sauvé après s'être caché dans un buisson.

5 et 6 août 1944 : combats de pierre château

2 hommes trouveront la mort suite aux combats pour stopper les allemands.

Le 7 août 1944 un jeune agent de liaison est mort électrocuté vers la cascade de Pussy.

10 et 11 août 1944 : le bouchon de Feissons

La mission de cette opération était d'interdire le passage aux troupes allemandes qui voulaient reprendre la libre circulation sur la Tarentaise et l'Italie.

Combat de Nan du Pyre le 10 août 44 : 40 résistants avaient pris position depuis la veille dans le secteur à l'entrée de Feissons. A l'arrivée des allemands ils reçurent l'ordre de tirer, nombreux morts côté allemand. L'après-midi les allemands avaient réussi à passer depuis Rognaix et se trouvaient sous la mouche sur le versant d'en face et tiraient sur les résistants. deux sont tués. l'un avait 19 ans, l'autre 38.

L'après-midi du 10 août les allemands incendient le village du Croitet et du Pied de ville.

Combats de coulin, Pierre château et la Forvie les 10 et 11 août 44

Des résistants avaient pris position au dessus de Feissonnet à la Forvie. Les allemands sont arrivés en nombre et avec de l'armement supérieur.

3 résistants sont tués 2 originaires de petit cœur et l'abbé Boch, professeur à Saint Paul. Le village de Feissonnet est en partie incendié.

Le 11 août on découvre dans une écurie de Feissonnet les corps de deux habitants du hameau de la mouche, les

frères Guillot, qui avaient été emmenés par les allemands lorsqu'ils sont passés par Rognaix pour contourner les résistants au nan du Pyre.

Le village de Feissons a reçu la croix de guerre avec étoile de bronze pour avoir pris une part active dans la libération de la vallée.

JUSTINE SAUTEL NOUVELLE PORTE DRAPEAU.

Lors des cérémonies commémoratives, Justine SAUTEL a pris la relève de porte-drapeau des anciens combattants en remplacement d'Albert TASSION.

Justine a été primée au concours national de la résistance et de la déportation sur le thème « l'école et la Résistance » : des jours sombres aux lendemains de la libération (1940-1945).

Toutes nos félicitations pour cet engagement .



CONGRÈS DE L'ANACR

Le congrès départemental de l'association nationale des anciens combattants et amis de la résistance s'est tenu le 25 mars à la salle des fêtes de Feissons-sur-Isère sous la présidence de Gérard SIMON et en présence de responsables d'associations et d'élus locaux. Plus de 70 personnes avaient fait le déplacement.

Le Président a rappelé qu'il y a 80 ans Jean MOULIN unifiait les forces de la Résistance en un conseil National dont l'action en liaison avec le comité National Français sera déterminante pour l'avenir du pays. Il a insisté sur le devoir de mémoire des faits de la guerre 1939-1945, surtout en cette période de guerre en Ukraine.

La commune de Feissons a payé un lourd tribut pour la libération de la vallée durant l'année 1944 :



NAVES

VITESSE DES VÉHICULES DANS LA TRAVERSÉE NOS VILLAGES

La vitesse des véhicules sur la route départementale D93 est un sujet qui nous préoccupe tous. Aujourd'hui, la vitesse en agglomération est limitée à 50 Km/h. Beaucoup de riverains constatent malheureusement que cette limitation n'est pas respectée !

Il était difficile, sans un outil de mesure, de vérifier si ce sentiment de vitesse excessive était bien réel ... C'est pour cette raison qu'avant de mettre en place des mesures de prévention, il nous a paru important d'effectuer des contrôles de vitesse et d'intensité du trafic.

En collaboration avec le Conseil Départemental, un boîtier enregistreur a été installé du 17 au 23 août 2023 devant la Mairie Annexe de Fontaine. Le contrôle s'est fait dans les 2 sens, montant et descendant.



Notre analyse :

- 15 % des véhicules roulent au-dessus de la vitesse autorisée et sans surprise les poids lourds sont majoritaires.

Nous sommes intervenus à de nombreuses reprises auprès des laitiers pour leur signaler notre mécontentement et notre inquiétude. La coopérative laitière de Moûtiers suit ses camions par un système GPS et nous informe pouvoir vérifier la vitesse de chaque véhicule au kilomètre et à la minute près. A ce jour, nous ne constatons pas d'amélioration, mais restons optimistes sur un changement d'attitude.

- 15% c'est beaucoup trop. C'est en tout cas un pourcentage suffisamment important pour que la commune engage des mesures !

Il n'y a pas de solution miracle pour faire baisser la vitesse. Nous nous appuyons sur les expériences de diverses communes qui rencontrent les mêmes problèmes (chicanes, dos d'ânes, contrôle pédagogique de vitesse, radars, verbalisation...)

La solution qui nous semble la plus efficace, pour diminuer la vitesse des usagers, est la mise en place de feux tricolores de circulation qui, en fonction de la vitesse du véhicule en approche, passe au vert si cette dernière est inférieure à la vitesse autorisée. Ces feux seront installés à l'entrée du village de Fontaine dans un premier temps.

Cette mesure représente un coût d'environ 13000 €. Cette solution retenue semble la plus pertinente et la plus efficace à mettre en œuvre au regard de la spécificité de nos hameaux. Par ailleurs, la mise en place de cette solution ne présente pas de contraintes techniques particulières et peut-être rapide !

Gageons que cette nouvelle disposition à destination des usagers soit respectée et garantisse à chacun un sentiment de sécurité et d'apaisement dans les hameaux !

Olivier BOGNIER

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

CORREIA PACHECO LALEG Houdaif, Kiven	21/02/2023	Notre-Dame de Briançon
DEPAGNE Noah, Francis	18/06/2023	Notre-Dame de Briançon
LISSANEVITCH PAPA Pablo, Hino	02/06/2023	Notre-Dame de Briançon
YILMAZ Yasin	09/06/2023	Notre-Dame de Briançon
SOUFI Sofiane	03/04/2023	Notre-Dame de Briançon
IRMAK Havva, Nazik, Hélène	22/03/2023	Notre-Dame de Briançon
GERMANAZ Mathis	20/02/2023	Doucy
GROMIER Louis	04/05/2023	Notre-Dame de Briançon
BLASZCZYNSKI Noa, Thierry, Gilles	18/09/2023	Feissons-sur-Isère
VIGIER Arthur	24/11/2023	Bonneval

MARIAGES

NAJEH Khalil et BEL HADJ ALI Amina	12/08/2023	Feissons-sur-Isère
D'OLIVEIRA Stéphane et PINTO MADUREIRA Maria	07/10/2023	Feissons-sur-Isère
BOUVIER Marie-Laure et CONTI Jean-Claude	25/11/2023	

DÉCÈS

DELATTRE Christian	26/01/2023	Notre-Dame de Briançon
PLOCHBERGER-PERRUS Jean-François	24/01/2023	Notre-Dame de Briançon
WEISS Alphonse	29/03/2023	Notre-Dame de Briançon
ALBERTO Pierre, Joseph	19/03/2023	Notre-Dame de Briançon
SPECIA Claudine, Marie	25/02/2023	Feissons-sur-Isère
BEROUD Jean, Gustave	03/03/2023	Feissons-sur-Isère
TAFI née ALLEMOZ Augustine, Georgette	23/03/2023	Feissons-sur-Isère
BOUVIER René	21/01/2023	Doucy
BEAUQUIS Ida née DAVID	19/03/2023	Doucy
CUDRAZ Bernadette née MOLINARI	08/01/2023	Bonneval
NOEL Stéphane	08/03/2023	Pussy
GLISE Louise née LASSIAZ	07/02/2023	Pussy
GUILLOT Berthe née GONTHIER	15/05/2023	Pussy
GIROD Gérard	30/06/2023	Petit-Cœur
GUILLOT Gustave	20/01/2023	Bonneval
RUFFIER Roger	24/08/2023	Feissons-sur-Isère
CAPRA Marcel, Jules	02/01/2023	Doucy
CAPRA Emma, Georgine	01/04/2023	Doucy
ROMANET Robert	09/02/2023	Doucy
QUINTON Emilienne	14/06/2023	Pussy
NANTET Alda née VELLUDO	12/10/2023	Petit-Cœur
TOURMEAU Jean-Claude	14/08/2023	Petit-Cœur
RIZZON Nelio	13/10/2023	Petit-Cœur
DAVID Christiane née CARRET	31/10/2023	Pussy
FRAISSARD François, Auguste	17/09/2023	Pussy
VALLIER Jean Claude	16/05/2023	Petit-Cœur
GUILLOT Robert	15/11/2023	Pussy

NOTRE-DAME DE BRIANÇON

CRUE TORRENTIELLE 14 NOVEMBRE 2023

Dans ces moments difficiles, je tiens à vous adresser un message empreint d'espoir et de solidarité.

Notre village a récemment été touché par des événements tragiques qui ont causé des dommages et des perturbations dans nos vies. En tant que maire déléguée, je souhaite exprimer toute ma compassion et mon soutien à ceux d'entre vous qui ont été affectés par ces sinistres. Je comprends les défis auxquels vous faites face et je veux vous assurer que la municipalité a été et reste mobilisée pour vous accompagner dans cette période difficile.

Soyez assurés de toute ma sympathie, de mon engagement et de ma disponibilité à vous accompagner tout au long de cette période de reconstruction.

Avec toute ma solidarité,



Attention : A noter que cet article a été rédigé quelques jours après l'évènement et que des éléments auront évolué à sa date de parution.



Dans la nuit du 14 au 15 novembre 2023, en raison des fortes pluies et de la fonte des neiges, la commune de la Léchère a été touchée par des débordements de cours d'eau qui ont conduit à une crue torrentielle affectant le cœur du village de Notre Dame de Briançon.

Les conséquences ont été difficiles :

- Routes et maisons inaccessibles
- Coupure d'électricité durant plusieurs heures
- Chaudières hors service
- Station d'épuration inondée
- Coupure du réseau ferroviaire

Ce sont 42 bâtiments dont 120 logements OPAC qui ont été impactés, la priorité s'est portée sur la mise en sécurité des personnes. Aussi, l'ensemble des services a rapidement été mobilisé, afin de gérer la situation de crise.

Un centre d'hébergement d'urgence a été ouvert afin d'accueillir les sinistrés. Nombreux sont ceux qui ont pu être hébergés soit dans leur famille, soit auprès de proches.

Le SDIS de la Savoie a envoyé des moyens considérables avec la présence, le dimanche 19 novembre, de plus de 80 pompiers pour nettoyer caves et sous-sols. Au total ce sont près de 150 pompiers qui sont intervenus en 5 jours. Parallèlement, des dégâts ont été constatés sur l'ensemble du territoire de la commune avec des ruisseaux sortis de leur lit, des éboulements et glissements de terrain.

Le montant des travaux est important. La remise en état prendra du temps. Le 17 novembre 2023, la commune a déposé un dossier de déclaration de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'état. Ceux-ci doivent se prononcer lors d'une commission prévue mi-décembre 2023. Chaque sinistré a fait une déclaration auprès de son assurance. La commune va demander, après recensement de l'ensemble des dégâts sur la totalité du territoire et une évaluation précise des coûts de remise en état, à bénéficier de la dotation de solidarité en faveur de l'équi-

pement des collectivités touchées par des événements climatiques ou géologiques. Les services de l'Etat et les élus départementaux ont assuré la commune de leur soutien et leur aide pour traverser cette crise. Un vrai élan de solidarité s'est mis en place avec une mise à disposition de moyens matériels et humains.

La commune remercie tous ceux qui ont œuvré pour l'aider face à cette crise : les services municipaux, les communes de Grand-Aigueblanche, des Avanchers Valmorel, de la communauté de communes des Vallées

d'Aigueblanche, le Département, les pompiers, le RTM (Restauration des Terrains en Montagne), l'APTV (Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise), l'entreprise ETRAL, les agents d'ENEDIS, de l'OPAC, les habitants, les bénévoles ainsi que les services de l'Etat.

Nous avons une pensée pour toutes les personnes qui ont été touchées par ces événements et leur assurons de notre soutien ; nous souhaitons une remise en état la plus rapide possible (tout en respectant les contraintes technico-administratives).

Pour cette année 2023, Notre-Dame de Briançon a bénéficié d'importants investissements.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

En dehors de l'acquisition des deux commerces de la Station Thermale, les travaux d'aménagement de la rue des Acacias sont une étape importante permettant de renforcer la résilience de nos infrastructures et améliorer l'esthétique de notre village.

CÔTÉ ÉCOLE

Les élèves ont pu participer au mois de juin d'une classe de découverte au centre l'Eau Vive de Lescheraines du 26 juin 2023 au 28 juin 2023. En complément des randonnées pédestres et des animations nature, les élèves ont pu découvrir le planétarium. Par ailleurs, la rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions avec un effectif de 31 élèves répartis sur 2 classes.

• Accompagnement scolaire :

Le service enfance-jeunesse du service unifié des communautés de communes maintient ses prestations, tant par l'accompagnement scolaire les lundi et jeudi à l'école de Notre-Dame de Briançon, que par l'activité quotidienne avec les jeunes à la salle des Mermets.

Véritable lien social, les animations ont lieu sur inscription, tous les mardis soirs de 18h à 20h pour les enfants âgés de 11 à 25 ans.

• Programme Emile :

Les enseignantes de Notre-Dame de Briançon effectuent pour la deuxième année, une intégration d'apprentissage des cours magistraux en anglais via le programme Emile.

Ce dispositif véhicule une approche méthodologique innovante. Il désigne une situation d'apprentissage bilingue dans laquelle une autre langue que la langue maternelle sert de vecteur à l'enseignement d'une discipline.

→ Lors des périodes d'animation de l'école des arts durant l'année scolaire, les enfants de la classe de CE-CM ont participé à la création d'une bande son, retenue par sa créativité et qualité.

Bravo à eux !



CÔTÉ VOIRIE

En parallèle, des rustines et empois effectués sur la voirie communale, la reprise en enrobé des 205 mètres de la route du Champ du Comte a été terminée sur ce dernier trimestre 2023, pour un montant de 43 425.58 € HT



CÔTÉ BÂTIMENTS

En dehors des travaux de maintenance annuels, sur les nombreux bâtiments de Notre-Dame de Briançon, le chauffage de la salle de réception de la Maison des Mermets a été changé.



NOUS NOTERONS ÉGALEMENT SUR LA COMMUNE

La mise en place d'une deuxième boîte à livres privilégiant l'accès à la culture et au partage installée sur le parvis de l'école. N'hésitez pas à vous y rendre pour prendre et échanger vos lectures.

Pour finir, nous tenons à remercier chaleureusement, les pompiers volontaires de la caserne de La Léchère, les associations locales et toutes personnes œuvrant par la citoyenneté et les actions pour le bien-être de notre village.

Les élus de Notre-Dame de Briançon se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024.

PETIT-COEUR



LE MOT DU MAIRE

Voilà un peu plus de 16 mois que je me suis engagé auprès de Dominique Colliard sur la liste « **Partageons demain** ».

16 mois que je mesure jour après jour la tâche qui nous incombe et les attentes des habitants de la commune et pour ma part ceux de Petit Cœur.

Je me suis engagé pour le développement de la commune de LA LECHERE dans sa globalité avec toutes ses composantes.

Je participe, au travail d'une seule et même équipe pour mener à bien les engagements pris en termes de travaux et d'entretien. Je n'oublie pas, malgré tout, que bien que n'ayant plus le statut de commune à part

entière, Petit Cœur reste une entité spécifique avec son histoire et sa population.

Des chantiers importants nous attendent avec notamment la modernisation de l'éclairage public, modernisation qui permettra des économies substantielles.

La nouvelle organisation des services techniques me permet de répondre aujourd'hui à la demande d'entretien du village. Je tiens à remercier l'engagement des agents qui répondent aux nombreuses sollicitations toujours avec professionnalisme et bonne humeur.

J'ai assisté avec plaisir aux 40 ans du vélo trial. J'ai pu mesurer l'engagement de l'équipe dirigeante me-

née de main de maître par M COLLOT Benoit.

D'autres associations animent le village, Je m'en livre, gym volontaire. Je les remercie pour leur engagement.

Je remercie également la population pour sa présence nombreuse aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Le comité des fêtes est en sommeil mais il existe un petit groupe désireux de faire redémarrer cette association et la fête du village. Je les y engage et j'essaierai de les soutenir au mieux de nos possibilités.

Je souhaite à tous une belle fin d'année. Tous mes vœux pour 2024.

VÉLO TRIAL PETIT CŒUR 40 ANS DE TRIAL

Depuis 40 ans, le vélo Trial Petit Cœur permet aux pilotes de progresser dans la pratique de ce sport spectaculaire, le tout dans une ambiance familiale et conviviale.

Supervisés par 2 entraîneurs, Dimitri Colot et Stéphane Jugand, petits et grands s'entraînent, sur les tracés naturels et artificiels au terrain du chalet du Merderet, les samedis après-midi de 14h à 16h dès que le temps le permet en avril, jusqu'aux congés d'été et de septembre, jusqu'à la fin du mois d'octobre, voire début novembre selon la météo.



Les podiums



L'équipe du Trial presque au complet

Ils mettent en pratique leurs acquis sur les courses de Coupe Auvergne Rhône-Alpes, où le club est bien représenté dans les différentes catégories, y compris avec notre féminine !

Chaque saison, le club organise une manche de coupe ou, comme cette saison, le championnat Auvergne Rhône-Alpes.

En 4 décennies, de nombreux pilotes ont aussi fait briller le club au niveau national et international. Actuellement, c'est Dylan Gachet-Mauroz, jeune pilote de 18 ans qui s'illustre sous les couleurs du club.

Cette saison, il remporte le trophée de France (en mai) en catégorie expert, le championnat de France à Jeumont (le 14 juillet), toujours dans cette catégorie, ce qui lui permet de décrocher sa sélection en équipe de France, pour les championnats du monde de Glasgow (en août), où il termine 11ème à égalité de point avec le 10ème, en catégorie junior. Il participe aussi régulièrement à des manches de coupe du monde.

Si l'envie vous prend de nous rejoindre, Benoît Colot notre président et l'équipe de bénévoles vous accueillent parmi nous avec grand plaisir.



Sylvain Jugand



Dylan Gachet-Mauroz aux championnats du monde de Glasgow

Contact : clubvelotrialpetitcoeur@gmail.com

Retrouvez-nous aussi sur Facebook : Club vélo trial Petit Coeur

ATELIER BOIS CONCEPT



BOUVIER JEAN-MICHEL & JEAN-PHILIPPE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

OSSATURE BOIS - CHARPENTE
COUVERTURE - ISOLATION
BARDAGE - ZINGUERIE

www.atelier-bois-concept.fr

Zone Artisanale

393 rue de La Plantaz - 73260 LA LECHERE

info@atelier-bois-concept.fr

04 79 24 07 46



Deville-Duc Gérard

SERRURES - PORTES DE GARAGE - RIDEAUX MÉTALLIQUES
GARDE CORPS - VOILETS - PORTAILS - MOTORISATION
Pose, remplacement et dépannage



04 79 89 08 39
06 23 89 30 42
a3mi@orange.fr
www.a3mi.fr

134 rue de Vernay
Z.A. du Vernay
73730 CEVINS



*Autorisation de stationnement
Valmorel - La Léchère
Aigueblanche - Moutiers*

ALBATRANS
TAXIS

Transport médical assis
agréé sécurité sociale

Stéphane BOUVIER 06 16 55 43 22
Laurent HYVOZ 06 15 38 57 98

71 Grande Rue - 73260 GRAND AIGUEBLANCHE

*A votre service depuis plus de 25 ans,
spécialisé dans l'accompagnement de transports médicaux*

info@taxi-moutiers.com



RENÉE LOUISE MICHEL

UNE PUSSERAINE DE 104 ANS BON PIED, BON ŒIL.....!!!!

Renée Louise Michel, née Revil est née le 8 novembre 1919 à La Mouche.

Elle grandit à Pussy auprès de ses parents agriculteurs. A 16 ans elle part travailler à Lyon dans une maison bourgeoise.

Quelques années plus tard elle quitte Lyon et part à Paris où elle rencontre son futur mari Jérémy Michel. Ensemble ils auront un fils Jacques.

Pendant 30 ans ils tiendront ensemble un magasin de fruits et légumes dans le 9e arrondissement de Paris.

Aujourd'hui elle vit dans sa maison de Normandie, entourée de son petit-fils Didier et de sa femme Lydie qui s'occupe d'elle au quotidien. Elle reçoit régulièrement la visite de ses 4 petits-enfants, de ses 7 arrière-petits enfants et elle s'apprête à faire connaissance avec le 8e !!!!

Même si le climat normand lui convient parfaitement et malgré son âge et la distance qui la sépare de la Savoie, au mois de Juin 2023 elle était dans sa maison de Pussy, histoire de retrouver sa famille savoyarde, ses voisins et amis, toujours heureux de la retrouver en pleine forme.



BÉATRICE BILLAT

Nous avons tous été bouleversés par la disparition brutale de Béatrice Billat survenue le 26 juin 2023

Elle laisse derrière elle un vide immense surtout auprès des enfants qu'elle accueillait chaque jour à la garderie et à la cantine.

A l'initiative de l'équipe enseignante le spectacle de fin d'année lui a été dédié et un lâcher de ballons a eu lieu à la fin du spectacle. Chaque ballon était porteur d'un dessin ou d'un message d'adieu rédigé par les enfants de l'école pour Béatrice.

Une belle cérémonie pleine d'émotion qui a clôturé cette journée et l'année scolaire.



CONCERT DE SABINE KOULI

Décembre 2022 : l'église de Pussy était trop petite pour accueillir SABINE KOULI et son ensemble vocal LA JAAMA GOSPEL pour un concert exceptionnel.

Grande artiste internationale, Sabine a découvert Pussy grâce à ses 2 amis Eric et Laurent habitants du Crey.

C'est eux qui l'ont invitée la première fois à se produire à Pussy. Cette grande dame de la chanson a été séduite par le village et c'est elle qui nous a demandé de revenir chanter à l'église.

Grand honneur pour nous pour un concert inoubliable.

Rendez-vous déjà pris pour Noël 2023.

AUX METIERS DU BOIS



NEUF - RÉNOVATION
MENUISERIE EXTÉRIEURE BOIS / PVC / ALU
AGENCEMENT INTÉRIEUR BOIS
GARDE CORPS - TERRASSE
VOLET ROULANT - STORE

☎ 09 61 60 02 14
amdb73@orange.fr

73 260 AIGUEBLANCHE
www.auxmetiersdubois.com

andré
LAISSUS

Plâtrerie - Peinture
Isolation
Revêtements murs et sols
Ravalement façade

06 21 63 77 77
89 allée des Peupliers
73260 AIGUEBLANCHE



ALP GEO

Géomètres-Experts Associés
Diagnostics immobiliers

www.alpgeo.fr

73600 SALINS-FONTAINE
04 79 24 07 11



GÉOMÈTRE-EXPERT



VORGER TP
Depuis 1962

- Terrassement
- V.R.D.
- Génie-civil
- Déneigement
- Recyclage matériaux inertes
- Concassage
- Démolition
- Transport

Petit-Cœur 73260 LA LECHERE

Tél. 04 79 09 81 59

contact@vorger.fr www.vorger.fr

AMT P
POUGET

AIGUEBLANCHE
MAÇONNERIE. TP
TRANSPORTS

04 79 24 11 42



INFOCOM ÉDITION

Partenaire des collectivités

MISE À DISPOSITION GRATUITE DE SUPPORTS
DE COMMUNICATION ET D'ÉQUIPEMENT URBAIN



Z.I. Les Paluds - Pôle Performance
510 Avenue de Jouques - 13400 AUBAGNE
www.infocom-edition.fr

Tél. : 04 65 28 01 20



COMMISSION VIE CULTURELLE ET PATRIMOINE

PROJET VALORISATION ESPACE THERMAL

Suite à une proposition de la commission vie culturelle et patrimoine en 2020, des étudiants en master histoire et patrimoine à l'université de Chambéry ont été sollicités afin de mener une étude sur les Thermes de La Léchère.

Le projet s'est concrétisé sous la forme d'une exposition qui s'est tenue à la Médiathèque du Village 92 du 05 juillet au 30 septembre 2023.

En complément de l'exposition, les étudiants ont proposé 3 conférences (toujours à la Médiathèque) :

Les forceries de La Léchère en septembre 2023

La Léchère dans son environnement en septembre 2023

Les projets architecturaux à La Léchère : prévue en 2024 la conférence est préparée conjointement avec la Médiathèque du Village 92 qui de son côté a travaillé sur l'orientalisme aux thermes de La Léchère.

L'équipe de la Médiathèque, Constance, Claude et Sandrine, emmenées par Laure Gonthier, ont accueilli les étudiants avec enthousiasme et bienveillance. Elles les ont suivis et conseillés au cours de rencontres et visioconférences menées à un rythme soutenu pendant l'année 2023. C'est Laure qui a baptisé les étudiants « Les

Thermonautes » et a permis d'accueillir leur exposition en même temps que celle de Florence Hurard qui présentait des photos anciennes retraçant la vie dans les hameaux de Feissons-sur-Isère autrefois.

Voici l'introduction qui en a été faite par les quatre étudiants lors du vernissage :

Cette exposition est le fruit de deux années de travail réalisé par une équipe de quatre étudiant-es en master d'Histoire - Métiers du patrimoine, à l'Université Savoie Mont Blanc de Chambéry. Elle s'appuie sur une recherche documentaire regroupant des témoignages oraux et des documents provenant des Archives départementales de Savoie (ADS), municipales et ainsi que des collections privées de la famille Stern. Par le biais d'une approche par le genre, nous avons souhaité interroger l'évolution des pratiques thérapeutiques et les représentations projetées sur les femmes, leur corps, et leur santé, dans la médecine thermale. Souvent invisibilisées du champ historique parce qu'elles sont des femmes, le plus souvent âgées et malades, c'est davantage une histoire par en bas que nous avons voulu donner à voir ici, en ouvrant la parole aux acteurs, et surtout aux actrices qui ont fait l'histoire de La Léchère.

SAUVEGARDE PATRIMOINE RELIGIEUX

Des insectes xylophages ont attaqué toutes les pièces en bois qui se trouvent dans l'église de Notre-Dame de Briançon. Des devis ont été demandés pour traiter les bancs.

En ce qui concerne les différentes statues au nombre de quatre, elles ont déjà bénéficié d'un traitement pour éradiquer ces insectes. Sur conseil du service de la conservation départementale du patrimoine, elles ont été acheminées à Grenoble dans une société (ARC Nucléart) qui est spécialisée dans la conservation et la restauration des objets du patrimoine culturel constitué en matériaux organiques (bois, cuir, fibres). Le procédé consiste à irradier les objets pour éliminer

toute trace d'insectes et de larves.

Parmi ces quatre statues, l'une d'entre elles a particulièrement retenu l'attention des conservateurs du patrimoine. Il s'agit d'une vierge à l'enfant. Son visage et son corps sont très aplatis, elle est peu ou mal sculptée, mais par son côté primitif, elle pourrait dater du moyen-âge ou bien avoir été sculptée sur un modèle de cette période.

L'étude des cernes du bois, réalisée dans les locaux de ARC Nucléart a permis de déterminer la nature du bois (de l'épicéa) mais pas l'âge de la pièce. En complément, un prélèvement a été réalisé pour une datation au carbone 14 : le résultat a permis de dater l'œuvre de la seconde moitié du XV^{ème} siècle ou 1^{er} tiers du XVI^{ème} siècle.



SÉCURITÉ

RENFORCER LES LIENS ENTRE LA POPULATION ET LA POLICE MUNICIPALE

La Police municipale joue un rôle crucial dans le maintien de l'ordre et de la sécurité au sein de notre commune. Mais pour qu'ils puissent remplir pleinement leur mission, il est essentiel que la police et les résidents travaillent main dans la main, en partenaires ! L'échange d'informations est un élément clé de cette relation de confiance. En partageant des informations pertinentes avec la Police municipale, vous aidez à prévenir les actes délictueux voire criminels et à résoudre les affaires plus rapidement.

La Police municipale entretient des liens étroits avec la Gendarmerie Nationale, interagissent et agissent de concert pour tous. Si vous êtes témoin d'un incident ou si vous avez des informations susceptibles d'aider les forces de l'ordre, n'hésitez pas à prendre contact avec Frédéric THORENS. Il pourra vous écouter et agir en conséquence.

**Il est joignable par téléphone au 07 64 62 41 22
par WhatsApp ou par mail à
police.municipale@lalechere.fr.**

Vous pouvez y laisser vos messages en cas de non réponse et composez le 17 en cas d'urgence. Nous encourageons également la population à participer activement aux initiatives de la Police municipale, telles que les réunions et les actions de prévention. Ces initiatives offrent une occasion précieuse d'interagir directement avec notre Police municipale, de poser des questions, de partager des préoccupations et de renforcer les liens sociaux au sein de nos communes. Ensemble, nous pouvons créer un réseau de soutien solide et faire en sorte que chacun se sente impliqué dans le bon ordre, la salubrité, la tranquillité et la sécurité sur notre territoire. La communication ouverte et transparente est un autre aspect essentiel de cette relation. La Police municipale s'engage à informer régulièrement la population des mesures de sécurité, des initiatives en cours et des conseils pratiques. Elle est également ouverte à écouter les préoccupations des résidents, à répondre à leurs questions et à prendre en compte leurs suggestions dans la mesure du possible.

Le dialogue est la clé pour renforcer la confiance mutuelle et améliorer constamment les services de sécurité.

N'oubliez pas, votre voix compte, votre coopération est précieuse et votre implication fait la différence.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Une première à La Léchère : la police municipale a mis en place l'Opération Tranquillité Vacances. Les services de police se sont chargés de surveiller le logement des usagers ayant complété la fiche. Des patrouilles ont été organisées pour passer aux abords des domiciles concernés et des usagers contactés en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Dans le cas de La Léchère cette année, c'est une dizaine de fiches complétées, des patrouilles une à deux fois par semaine, un SMS pour rassurer les propriétaires et un contact rapide en cas de problème identifié.

PATROUILLES À VÉLO

Vous l'avez certainement croisé sur son vélo, notamment pendant la période estivale, notre agent de police municipal a mis en place des patrouilles à vélo dans l'ensemble des villages de la commune pour la seconde année consécutive. Ce mode de déplacement léger permet d'être au contact de la population et de faciliter la communication en rendant plus accessible l'agent. Résidents comme touristes, agriculteurs comme particuliers, la pédagogie est au cœur de cette démarche.

AU CONTACT DES PLUS JEUNES

Frédéric Thorens travaille également en étroite collaboration avec le Mission Locale Jeunes sur des cycles de rencontres de prévention. Il est également intervenu dans les écoles de Pussy et de Feissons-sur-Isère sur des sujets liés aux mobilités des plus jeunes. Que ce soit à pieds, en agglomération ou hors-agglomération, ou à vélo. Ces actions d'éducation et de prévention auront été bien accueillies par les enfants. A la fin des séances, un contrôle des vélos était proposé.



Budget citoyen de La Léchère

DES IDÉES POUR LA COMMUNE

BUDGET
15 000 €

VOUS PROPOSEZ

Nous l'avons inscrit au **programme** de notre équipe lors des élections, nous le mettons en place **dès cette année** avec le souhait d'investir toutes et tous dans le **bon fonctionnement** de notre belle commune.

La Léchère lance la première édition de son budget participatif. Un budget participatif est un dispositif de démocratie participative. Il vise à :

- Permettre aux habitants de s'impliquer dans les décisions budgétaires d'investissement en proposant directement des projets ;
- Soumettre au vote une partie des dépenses d'investissement de leur commune en votant pour les projets à réaliser ;
- Favoriser la participation habitante dans la vie de la commune.

NOUS RÉALISONS

Les principes :

Les habitants sont invités à proposer des projets d'intérêt général impliquant des dépenses d'investissement. Il faudra veiller à ce que les projets n'entraînent pas de coûts de fonctionnements importants une fois réalisés. Le budget alloué pour l'année 2024 est de 15 000 euros. Après une analyse de recevabilité et de faisabilité par les services de la commune, les projets élus seront sélectionnés par la commission Vie Citoyenne.

Les habitants âgés de 12 ans et plus, résidant à La Léchère peuvent déposer un projet. Les projets retenus sont présentés en conseil municipal et mis en œuvre par la commune dans la limite du budget annuel alloué.

DÉPOT DES DOSSIERS

1^{er} mars 2024

- > Note d'intention
- > Chiffrage
- > Devis (si disponible)
- > Localisation



TRIBUNE DE LA LISTE

"UN AVENIR CITOYEN POUR LA LÉCHÈRE"

Ayant pu être associé aux réflexions sur la gérance de la Brasserie de la station thermique, j'ai participé à toutes les réunions d'auditions et du choix des candidats. Cet établissement est ouvert de nouveau depuis août à la grande satisfaction de tous. Souhaitons que cela perdure en 2024.

Par ailleurs, étant pourtant arrivé en tête lors des élections, je continue à être ostracisé par la maire déléguée : Pas de réponse aux demandes de RDV, aux mails, tenu à l'écart de toutes décisions concernant le village, ...

Les personnes souhaitant échanger sur les affaires de Notre Dame de Briançon peuvent me contacter à mon domicile personnel.

Didier ANSELME

Voir, c'est savoir.

Vouloir, c'est pouvoir.

Oser, c'est avoir

Bien qu'ignorée par les Élus en place et malgré le manque de communication concernant Doucy et sa Station, nous nous réjouissons pour les travaux d'assainissement en cours, enfin une belle évolution pour le village.... Avec 15 ans de retard !

DOUCY STATION, merveilleuse Station Familiale, à bichonner et faire évoluer ; toutefois soyons attentifs sur la période d'été qui devra être intensive et productive pour les commerçants, en effet, il serait sage de modifier l'orientation locative en préservant comme avant, c'est à dire les familles individuelles et autonomes qui logeront dans les bâtiments : le Sappey, la Duit, Beauregard, et Jet de la Palla, trop de familles hébergées sont reliées à l'hôtel Club (tout compris). De ce fait les affaires en pâtissent. Il serait dommage de voir les commerces de la station périliser l'été.

Nous souhaitons longue vie à la STATION THERMALE de La LÉCHÈRE, malgré les difficultés rencontrées.

Rappel : Charte de l'Elu Local

L'Elu Local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

Dans l'exercice de son mandat, l'Elu Local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

Mme Ghislaine MORARD

Tous les agents de la commune offrent un service de qualité à la population et nous souhaitons les remercier. Cependant, les difficultés croissantes concernant le recrutement auxquelles font face toutes les collectivités, doivent nous pousser à trouver des solutions afin que notre territoire soit plus attractif pour son personnel. Les salaires n'étant pas des plus élevés dans la fonction publique territoriale, il convient d'être innovant dans l'offre du cadre de vie au travail. Cela peut passer par un plan de formation pour une perspective d'évolution de carrière, des aménagements de postes, la semaine de quatre jours, la mise en place du télétravail sur la base du volontariat pour les agents éligibles, la participation de la commune à la mutuelle santé des agents (cela va d'ailleurs être obligatoire à compter de 2026). Nous voulons que la prime au pouvoir d'achat exceptionnelle, validée par décret le 31 octobre 2023 soit versée au plus tôt et dans les mêmes conditions que pour la fonction publique d'Etat et l'hospitalière.

Karine MARGUERETTAZ

Quelles ambitions pour le PLU (Plan Local d'Urbanisme)?

La commune prépare son PLU, véritable plan d'action politique de la commune pour les 15 ans à venir. C'est un enjeu important qui s'intègre dans le schéma d'aménagement territorial qu'est le SCOT ainsi que dans la loi Climat et Résilience votée en août 2021 qui a repris des mesures proposées par la Convention Citoyenne pour le Climat qui était composée de citoyens tirés au sort.

A noter l'intéressante initiative du SCOT d'avoir organisé les ateliers du territoire de Tarentaise Vanoise qui nous a permis de réfléchir sans filtre au futur en incluant les enjeux climatiques.

Souhaitons à la commune de La Léchère une visée stratégique qui intègre la bifurcation indispensable.

Nous demandons que les prochaines réunions publiques soient décentralisées afin de permettre l'accès de tous au débat.

Bernard GSELL 07 86 25 91 11

Conseiller municipal et conseiller CCVA

Avec les fêtes du mois de Décembre qui se profilent, je souhaiterais remercier toutes les personnes qui œuvrent dans l'ombre pour que notre belle commune soit ce qu'elle est. Malgré la crise, le manque de personnel, les agents de notre belle commune ont travaillé pour qu'elle soit propre et fleurie.

Dans les bureaux, ils nous ont accueilli toujours avec le sourire, ont répondu à nos questions, ont fait pour nous toutes sortes de démarches. Soyez-en remerciés.

Je souhaite aussi remercier toutes les personnes qui s'occupent de nos associations (vélo trial, aînés...).

Passez tous de belles fêtes de fin d'année.

Sylvie MARQUES MARTINS

Aigueblanche

Devenez propriétaire
Appartements du T2 au T5

Aquablanc
Aigueblanche



Visite sur RENDEZ-VOUS



www.sotarbat-promotion.com

CONTACT | 04 79 09 93 27



Carrefour *market*

MOÛTIERS



groupe  provencia

Lundi au samedi : 8h - 20h, Vendredi fermeture 20h30
Dimanche : 8h30 - 12h30



 **provencia**
Savourez nos terroirs

ZI des Salines, rue des Bouleaux 73600 Moûtiers - 04 79 24 12 44



NANTET
SERFIMRECYCLAGE

GESTION
DES DÉCHETS
—
LOCATION DE BENNES
—
DÉCONSTRUCTION
—
DÉCHÈTERIES
PROFESSIONNELLES
—
CENTRES DE TRI



353, Allée de l'Artisanat – Petit Cœur
73260 LA LECHERE
Tél. : 04.79.22.58.05.
www.nantet.com

CRÉATEUR DE SOLUTIONS BOIS PERSONNALISÉES



Rendez-nous visite et découvrez notre salle d'exposition
www.monin-bois.fr contact@monin-bois.fr +33(0)4 79 22 51 47 Feissons-sur-lèze



Garage PAVIET - ROCHE

- Mécanique et Carrosserie véhicules toutes marques
- Dépannage 24 h / 24



ZA La Charbonnière - 73260 PETIT CŒUR - LA LECHÈRE

Tél : 04 79 22 51 09

Email : contact@garagepavietroche.fr